

Espaces, monumentalisme et pratiques funéraires des sociétés néolithiques en voie de hiérarchisation - Les nécropoles monumentales Cerny du bassin Seine-Yonne

Pascal Duhamel, Magdalena Midgley

▶ To cite this version:

Pascal Duhamel, Magdalena Midgley. Espaces, monumentalisme et pratiques funéraires des sociétés néolithiques en voie de hiérarchisation - Les nécropoles monumentales Cerny du bassin Seine-Yonne. Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques., Jun 2001, Glux-en-Glenne (Nièvre), France. halshs-01839161

HAL Id: halshs-01839161 https://shs.hal.science/halshs-01839161

Submitted on 29 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Espaces, monumentalisme et pratiques funéraires des sociétés néolithiques en voie de hiérarchisation

Les nécropoles monumentales Cerny du bassin Seine-Yonne

Pascal DUHAMEL, Magdalena MIDGLEY

Durant presque un millénaire, les phénoqui marquent la néolithisation mènes conduisent progressivement à l'émergence, au Néolithique moyen, des premières sociétés structurées hiérarchisées. Parmi les divers témoins du comportement des groupes néolithiques, les pratiques funéraires offrent un observatoire particulièrement révélateur des attitudes collectives. À ce titre, l'apparition et le développement précoce de véritables nécropoles, regroupant d'imposants monuments funéraires consacrés à des personnages d'un rang particulier, représentent des manifestations qui reflètent pour partie cette évolution de l'organisation sociale.

Le monumentalisme funéraire étudié depuis une quinzaine d'années en sud-est du Bassin parisien (secteur Seine-Yonne) révèle une mutation dans les comportements idéologiques. Développé au sein des groupes de population Cerny dès le second tiers du v^e millénaire, il témoigne de pratiques se démarquant notablement des traditions des communautés agro-pastorales antérieures: apparition de véritables nécropoles, inhumation allongée en espace coffré, statut privilégié des défunts. Le phénomène se corrèle non seulement avec des transformations économiques, mais aussi avec les premières constructions d'enceintes et un nouveau mode d'appropriation du territoire.

Le contexte de développement des interactions culturelles entre groupes de population durant ces périodes ne peut seul suffire à expliquer cette mutation. Il semble désormais nécessaire d'envisager que la genèse du phénomène se fonde sur une acculturation entre groupes tardi-mésolithiques et populations néolithiques d'ascendance danubienne. Les pistes d'interprétation proposées mériteront toutefois d'être étayées et soumises à validation, leur contenu résultant de l'étude du contexte sépulcral et se fondant encore sur des constats trop ténus ou difficilement généralisables au regard de la complexité des phénomènes à analyser.

NÉOLITHISATION ET ÉMERGENCE DES SOCIÉTÉS STRUCTURÉES

Bien que progressive, l'évolution des groupes de population peut être schématiquement décrite en distinguant deux phases majeures. La première correspond au Néolithique ancien, celle de la néolithisation proprement dite, et voit la constitution des premières sociétés néolithiques, engendrée par une colonisation d'une partie des territoires où subsistent des groupes autochtones de tradition mésolithique. Puis, au Néolithique moyen, la seconde phase s'amorcera avec l'émergence et le développement d'une organisation sociale plus structurée, déjà hiérarchisée.

Les premières communautés néolithiques et leurs pratiques sépulcrales

Les premières communautés néolithiques avérées, issues d'un essaimage progressif depuis le Proche-Orient suivant l'axe du Danube, se sont établies dans les zones rhénanes vers le milieu du vie millénaire. Elles ne s'implantent guère avant 5 300 av. J.-C. en vallée d'Yonne, où elles sont probablement parvenues depuis la haute Alsace. Ces petits groupes pratiquant élevage et agriculture se sont presque toujours installés sur des sols limoneux de fond de vallée, à proximité de bras d'eau, où l'on retrouve leurs hameaux composés de quelques grands bâtiments allongés.

Le lieu funéraire n'est alors généralement pas clairement distinct de l'habitat: les tombes, où le défunt a été inhumé en position fléchie dans une fosse ovalaire restreinte, se retrouvent entre ou à proximité des bâtiments. Les pratiques en usage semblent ordinairement limitées à d'éventuels saupoudrages d'ocre, à l'accompagnement du défunt par des parures ou éléments de costume, et parfois au dépôt de certains objets (vases, outils ou armes), voire d'un viatique, dans la sépulture. Diverses observations permettent en outre de présumer la présence d'un dispositif signalant les sépultures en surface. Même si quelques cimetières, regroupant jusqu'à une vingtaine de tombes, sont connus, l'individualisation d'un lieu funéraire spécifique ne semble pas une pratique généralisée en Bassin parisien. On notera d'ailleurs que le lien de ces petits cimetières avec un ou plusieurs habitats alentours n'a pas encore été établi, et que l'on n'a pu déterminer si de tels établissements correspondaient à une évolution des traditions. Les tombes de ces périodes révèlent bien sûr déjà des différences de statut. Mais, sans que l'on puisse parler de société "égalitaire", le traitement des défunts ne fait encore l'objet d'aucune pratique fondamentale de différenciation.

L'occupation du sol, assez stéréotypée, correspond durant ces temps à un modèle simple. Le hameau, accompagné de sépultures, est implanté au cœur d'une aire alluviale d'où sont tirées les principales ressources (eau, argile, bois, silex, terres à cultures et pâtures). Il constitue le "centre" d'un terroir qui s'approprie un segment de vallée, ceci n'excluant pas la fréquentation des zones alentours (plateaux et vallées annexes), notamment pour la chasse.

Dans l'état actuel des connaissances, ce "schéma" de comportement funéraire semble se prolonger sans modification majeure durant les six à sept siècles du Néolithique ancien. Aucune évolution ne paraît affecter de façon tangible les pratiques funéraires durant la fin du Rubané récent et la plus grande partie du Villeneuve-Saint-Germain. C'est ainsi que l'apparition des nécropoles monumentales s'inscrira en contraste profond et apparemment "brutal" avec la stabilité de la tradition funéraire établie antérieurement.

Mutations économiques et sociales du milieu du v^e millénaire

Plusieurs évolutions marquent la fin du Néolithique ancien en Bassin parisien. Elles affectent divers domaines: les échanges (développement des contacts nord-sud), l'économie (adaptation à des terroirs plus diversifiés, modifications dans le cheptel), la technologie (apparition de nouveaux outillages, résurgence de techniques de taille antérieures)... Ces évolutions semblent amorcer la mutation qui se manifeste vers le milieu du ve millénaire avec la constitution des groupes Cerny.

Les lieux occupés paraissent alors plus diversifiés et dispersés: outre la vallée, les gens du Cerny investissent désormais de façon plus extensive les zones favorables des plateaux. L'habitat, qui s'établit sur des modèles de bâtiments variés, bien différents de la maison danubienne, paraît de moindre ampleur. L'approvisionnement en silex fait plus systématiquement appel à l'extraction. Dans les vallées ou sur certains rebords de plateau,

apparaissent les premières enceintes, vastes espaces enclos de fossés et palissades. Ces ouvrages collectifs, dont la destination exacte demeure méconnue, possèdent au moins une fonction identitaire et devaient aussi être des lieux de rassemblement. En parallèle, et peut-être en complémentarité, s'érigent à proximité les premières nécropoles monumentales qui témoignent clairement de l'affirmation d'une hiérarchie sociale.

Émergence du monumentalisme funéraire en France septentrionale (ill. 1A)

Le plus ancien monumentalisme funéraire en France septentrionale se traduit par quatre caractères qui tranchent nettement avec la tradition antérieure:

- l'individualisation de lieux funéraires spécifiques (nécropoles);
- l'érection de véritables monuments funéraires abritant des sépultures individuelles;
- l'utilisation de fosses sépulcrales généralement dotées d'un coffre, voire d'un caveau;
- l'adoption, sans doute progressive, du dépôt des corps en décubitus dorsal.

Trois ensembles de nécropoles bien caractérisés répondent actuellement à ces caractères:

- les nécropoles de type Passy, dans les vallées du secteur Yonne-Seine-Marne, sur lesquelles on inventorie désormais 25 sites où subsistent les parties fossoyées de monuments variés, globalement dits "de type Passy", et certainement attribuables au Cerny (Delor *et al.* 1997; Duhamel 1997; Duhamel, Mordant 1997);
- les nécropoles de type Rots, sur les plateaux calcaires de la Plaine de Caen, où une dizaine de nécropoles à architecture de terre et de pierre assez similaire à celle des monuments de Passy ont été découvertes plus récemment (Desloges 1997; Chancerel, Desloges 1998; Lecornué 2002, p. 102-113);
- les "sépultures sous dalle de type Malesherbes", reconnues sur deux sites (et présumées sur quatre autres) à l'est du plateau beauceron, où le caractère monumental subsiste surtout à travers l'utilisation de dalles mégalithiques (Simonin et al. 1997).

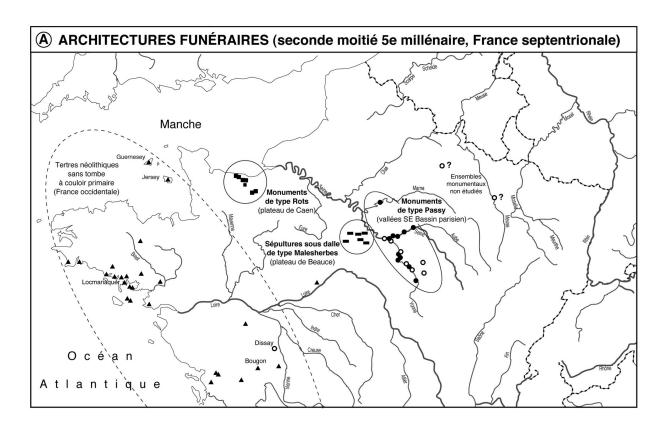
Ces trois ensembles s'inscrivent dans le contexte culturel global du Cerny, même si les indices d'attribution demeurent encore ténus pour les nécropoles normandes. Se fondant sur de véritables architectures funéraires, ils révèlent tous des fosses sépulcrales coffrées dont l'aménagement ne diffère guère que par les matériaux mis en œuvre (ill. 1B).

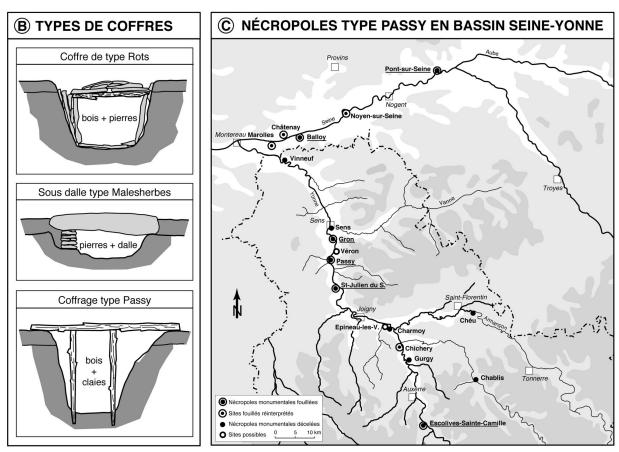
Au-delà de cet espace géographique et dans des contextes culturels présumés différents, des nécropoles similaires à celle de Passy ont été mises en évidence par prospection aérienne. Pour l'est de la France, on retiendra notamment Maizay dans la vallée de la Meuse (clichés René Berton) et Château-Porcien dans la vallée ardennaise de l'Aisne (Lambot 1996, p. 100-105). En limite de la zone occidentale des tertres à couloir primaire, on doit mentionner la nécropole de Dissay (Vienne) dont le repérage a été suivi de fouilles (Pautreau, Farago-szkeres, Mornais 2002). L'étude de ces sites devrait alimenter les débats sur le caractère supraculturel du monumentalisme funéraire.

LES NÉCROPOLES MONUMENTALES DE TYPE PASSY EN MILIEU CERNY

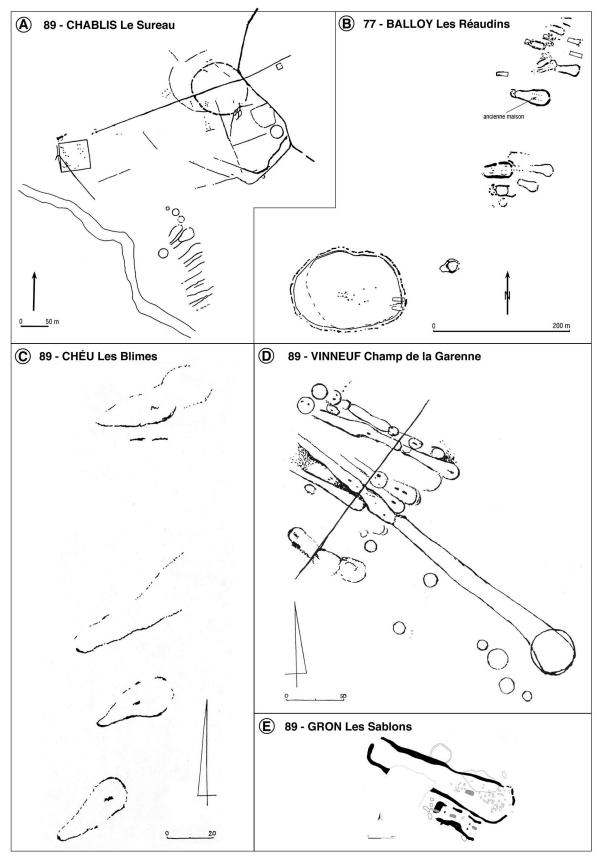
Passy et la mise en évidence des architectures funéraires en sud-est du Bassin parisien

Les plus anciennes architectures funéraires néolithiques n'étaient, jusqu'aux années quatrevingt, connues que sur la façade orientale de la France (zones atlantique et normande). Dans les régions plus continentales, le monumentalisme funéraire a été tôt pressenti avec les sépultures sous dalle dont on a souligné le caractère mégalithique (Richard, Vintrou 1980; Richard 1986). Mais la première identification patente d'un monumentalisme funéraire attribuable au début du Néolithique moyen remonte aux fouilles préventives conduites à partir de 1982 à Passy (Yonne). Les clichés aériens pris par P. Parruzot dans les années cinquante révélaient en ce lieu un ensemble de longues structures fossoyées, dont la nature funéraire et l'attribution au groupe de Cerny ne furent attestées que par les fouilles imposées par les exploitations de grave entre 1983 et 1987. La nécropole couvrait environ 25 hectares avec une trentaine de monuments orientés vers l'est et limités par des structures fossoyées (ill. 3C; Duhamel 1997).





1. Architectures funéraires du début du Néolithique moyen. **A, B.** D'après Boujot et al. 1998; Chancerel, Desloges 1998; Mordant 1997; Simonin et al. 1997; P. Duhamel. **C.** Carte P. Duhamel.



2. Plans de nécropoles monumentales néolithiques du secteur Seine-Yonne - 1. Remarquer l'association enceinte-nécropole sur les plans **A** et **B**.

A, C. Photos aériennes et plans J.-P. Delor. B. Fouilles et plan D. Mordant. D. Plan J.-P. Delor d'après photo A. Heurtaux. E. Fouilles et plan F. Müller.

Les prospections aériennes entreprises à la suite le long des vallées du secteur Seine-Yonne devaient s'avérer fructueuses: plus d'une douzaine de sites similaires à celui de Passy ont ainsi été mis en évidence (ill. 2, 3; Delor et al. 1997). Si l'on y ajoute plusieurs nécropoles récemment découvertes et quelques ensembles réinterprétés, le groupe de nécropoles monumentales connues sur le sud-est du Bassin parisien comprend désormais près de 25 sites, qui se répartissent le long des vallées de l'Yonne, du Serein, de l'Armançon, de la Seine et de la Marne. Certainement très inférieur à la réalité, le nombre de nécropoles recensées ne reflète bien sûr que l'état actuel des identifications. Sur la dizaine de sites fouillés, cinq ont été étudiés assez extensivement, les autres n'étant connus que par des vestiges d'ampleur plus restreinte.

Implantation des nécropoles: le choix des lieux funéraires (ill. 1C)

Dans le sud-est du Bassin parisien, les nécropoles monumentales attestées sont toutes implantées dans les vallées alluviales, sur de faibles éminences graveleuses, encadrées de paléochenaux. Côtoyant des habitats antérieurs ou s'y superposant (cf. infra), ces lieux funéraires ne devaient pas être installés dans des zones inondables, impropres à l'habitat. Sur plusieurs de ces sites (Passy, Gron, Escolives), les études géoarchéologiques ont révélé que les bras de rivière n'étaient pas comblés et devaient même être en eau pendant la période de fréquentation de ces nécropoles (Deroletz 1985a; 1985b; Deloze 1987 et travaux C. Chaussé; Dagobert, Petit, Duhamel à paraître). Dans de tels cas, le lieu funéraire revêtissait un caractère particulier, remarquable par son inscription entre deux bras de rivière. Cette relation avec le milieu naturel d'implantation (rivière et ses bras, topographie locale, caractère visuel...) traduirait alors un choix intentionnel.

La vallée de l'Yonne, mieux documentée grâce à des campagnes de prospection aérienne systématisées, révèle une répartition des nécropoles assez régulière: les sites semblent ponctuer l'axe alluvial selon un rythme presque constant, ce qui a alimenté l'hypothèse de zones territoriales équidistantes (Delor *et al.* 1997, p. 392-394). Il faut toutefois tempérer cette image d'apparente régularité qui, tenant trop peu compte de la partition de la vallée par la rivière, se fonde sur des

connaître au moins un contre-exemple, au sud de Sens (Müller *et al.* 1997, p. 130, 131).

Si l'absence de nécropole sur les plateaux est réelle et ne résulte pas d'un déficit de repérage, l'implantation des nécropoles dans le fond de vallées correspond vraisemblablement à un choix hautement significatif, à une période où les populations investissent assez systématiquement des terroirs favorables sur les plateaux. Il pourrait en être de même pour les enceintes qui, dans les mêmes temps, ont été établies sur des emplacements similaires du fond de vallée. Le rapport spatial, visuel ou fonctionnel entre enceinte et nécropole méritera donc d'être précisé.

Dans plusieurs cas, les clichés aériens révèlent d'ailleurs sur une même aire alluviale l'"association" de la nécropole avec une enceinte située à proximité (Balloy, Charmoy, Chablis, Escolives...). À Balloy, les fouilles ont permis d'attester la contemporanéité entre nécropole et enceinte (ill. 2B; Augereau, Mordant 1993), renforçant l'hypothèse d'un modèle social et territorial auparavant présumé (Duhamel, Prestreau 1991, p. 112, 113), mais qui méritera d'être confirmé et précisé (Delor *et al.* 1997, p. 392; Müller *et al.* 1997, p. 130; Duhamel, Mordant 1997, p. 487).

L'emplacement du lieu funéraire choisi par les Néolithiques vers le milieu du V^e millénaire s'avère en outre fréquemment réutilisé à des périodes ultérieures, notamment à partir du Bronze final. Au-delà d'une bien improbable permanence du lieu funéraire, cette réutilisation peut trouver sa motivation soit dans la persistance de reliefs significatifs (tertres et fossés), soit dans une convergence du choix de l'emplacement funéraire.

Des ensembles monumentaux organisés en nécropoles (ill. 2 et 3)

Les nécropoles reconnues diffèrent par leur ampleur et leur composition. Si certains ensembles funéraires peuvent regrouper plusieurs dizaines de monuments sur un vaste espace (une trentaine sur près de 25 hectares à Passy), la majorité des nécropoles se compose de trois à sept monuments et, dans quelques cas, une structure unique, apparemment isolée, a seule été reconnue.

L'organisation des nécropoles est bien mise en évidence par les clichés aériens (Delor et al. 1997). S'y révèle le plus souvent une juxtaposition de monuments, celle-ci pouvant tendre vers un conglomérat lorsque les structures se côtoient étroitement ou interfèrent (Vinneuf, Escolives, Charmoy). La disposition des monuments ne semble pas répondre à une règle unique, bien que l'on constate tantôt des alignements de monuments parallèles (Chablis, Sens), tantôt une organisation en faisceau (Passy). Par ailleurs, certains ensembles funéraires semblent constitués de plusieurs groupes de monuments bien distincts (Balloy: Mordant 1997, p. 452, 453), partition de la nécropole dont la signification nous échappe encore.

Dans tous les cas, les monuments s'orientent en direction de l'est; cette orientation n'est toutefois ni stricte ni uniforme, ses variations couvrant tout le quadrant oriental, ceci autant d'un site à l'autre qu'entre monuments d'une même nécropole (Delor et al. 1997, p. 391). On remarque que l'orientation des monuments funéraires est globalement similaire à celle des bâtiments d'habitation danubiens. Les variations d'orientation sur une même nécropole pourraient révéler soit une évolution chronologique, soit des motivations idéologiques, soit, plus simplement, des contraintes d'ordre matériel telles que reprise de vestiges préexistants, ou utilisation d'un espace contigu à d'autres monuments (Mordant 1997, p. 453).

L'ensemble des structures fossoyées subsistant sur chaque ensemble révèle une grande diversité des architectures monumentales, cette variété de formes et de dimensions étant confirmée par les études conduites sur la dizaine de sites fouillés. Certaines nécropoles semblent constituées de monuments d'un même type morphologique, tandis que d'autres rassemblent des architectures parfois très diversifiées. Ce polymorphisme pourrait témoigner d'un diachronisme entre monuments et traduire une évolution de l'architecture funéraire durant les phases d'utilisation du lieu funéraire (Duhamel 1997, p. 432-435; Mordant 1997, p. 486; et *infra*). Mais il y a tout lieu de penser que l'aménagement des espaces funéraires faisait l'objet d'un « processus raisonné de construction » aboutissant à un « ensemble architectural cohérent qui pourrait refléter certains caractères de l'organisation sociale » (Mordant 1997, p. 460 et 476).

LE MONUMENT FUNÉRAIRE, DEMEURE DU MORT ET ESPACE RITUEL

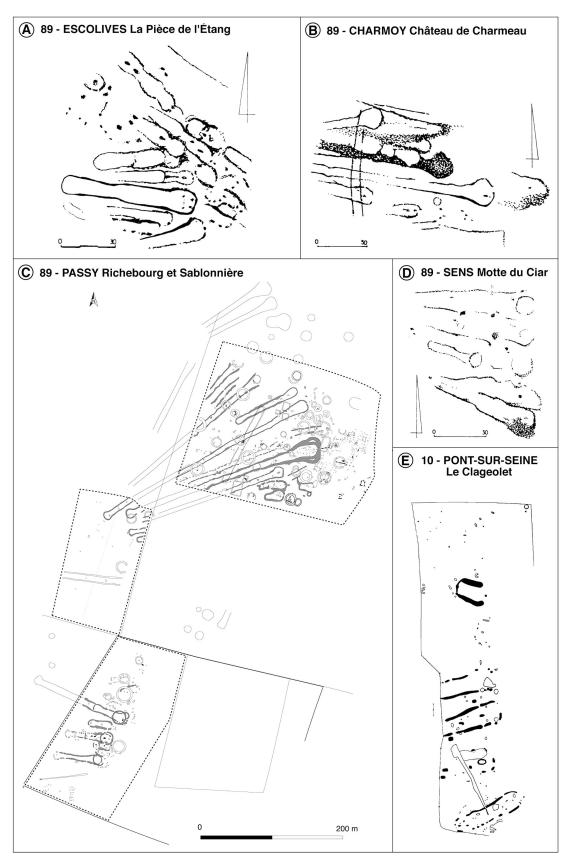
Une grande diversité monumentale

Inégalement conservés dans un milieu actuellement cultivé, les vestiges des monuments funéraires ne subsistent plus que sous forme de structures excavées: fosses, fossés, ou fondations d'éléments en bois. Ces creusements témoignent toutefois de véritables architectures dont les superstructures n'ont laissé que de rares témoins. La restitution ne pourra donc généralement se fonder que sur les traces indirectes observées dans les comblements.

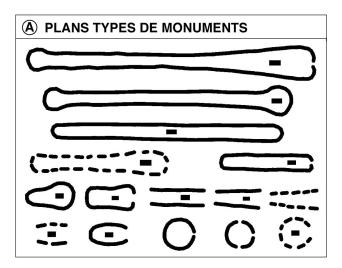
Les formes monumentales présentent en plan une diversité plus grande que ne le laisse entrevoir la photographie aérienne (ill. 4A et B). Les monuments sont limités par des fossés continus ou par des successions de fosses. Certains sont relativement courts (20 à 40 m) et présentent des formes en ovale allongé, trou de serrure ou couloir plus ou moins trapézoïdal. D'autres sont nettement plus longs, constituant une allée de 60 à plus de 300 m de long s'évasant vers l'est, dont les deux extrémités renflées se terminent par des tracés circulaires. Un groupe moins important se compose enfin de formes circulaires d'un diamètre de 10 à 16 m, type de structure souvent retrouvé en superposition avec la partie orientale d'un monument long.

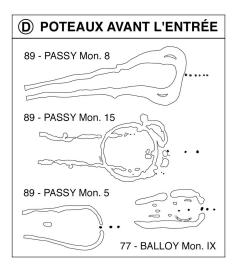
La largeur des "couloirs" délimités par les fossés est assez constante: 7 à 10 m. Une observation similaire peut être faite sur la largeur du renflement oriental des monuments allongés et sur le diamètre des monuments circulaires, dont les dimensions restent comprises entre 11 et 16 m (ill. 4C; Lecornué 2002, p. 21, 22).

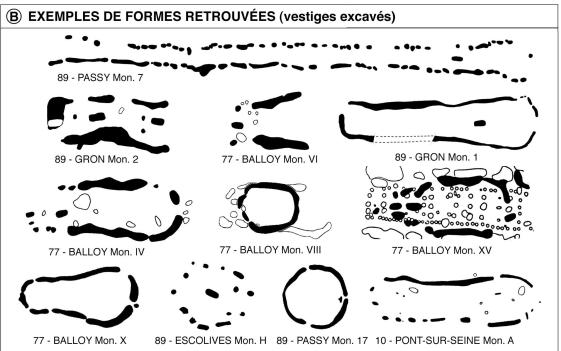
L'extrémité orientale de la plupart des monuments présente une ouverture ménagée entre deux extrémités de fossés ou d'alignements de fosses. Le caractère marqué de cette orientation vers l'est, déjà patent avec l'évasement trapézoïdal de nombreux monuments, se renforce aussi dans plusieurs cas avec l'implantation d'un ou plusieurs gros trous de poteau en avant de l'ouverture (ill. 4D). Ces vestiges évoquent des sortes de piliers, mâts ou pylônes érigés à l'entrée des monuments. Symbolique

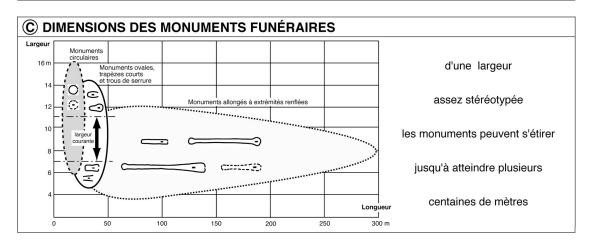


3. Plans de nécropoles monumentales néolithiques du secteur Seine-Yonne - 2. **A, B, D.** Photos aériennes et plans J.-P. Delor. **C.** Plan P. Duhamel d'après clichés P. Parruzot, A. Heutaux, et fouilles M. Fonton, H. Carré, P. Duhamel et S. Doiteau. **E.** Fouilles et plan A. Villes.

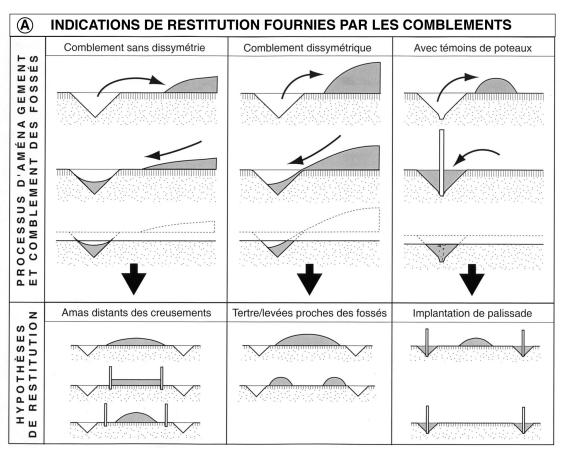


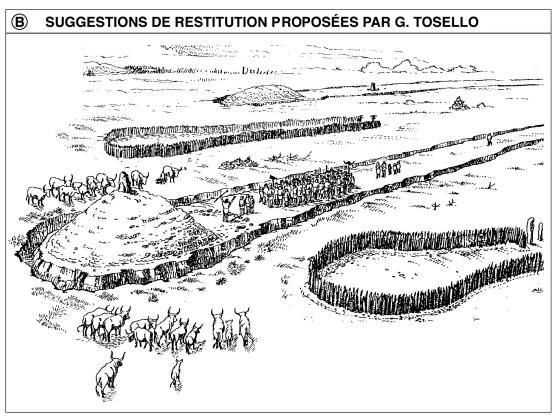






4. Morphologie et dimensions des vestiges de monuments funéraires.





- 5. Modes de comblement des structures excavées et restitution monumentale.
- B. D'après G. Tosello in Culture de Cerny 1994.

ou fonctionnelle, l'entrée peut parfois s'intégrer dans un dispositif sophistiqué: un espace, spécifiquement aménagé, précède ainsi cette entrée à Vignely (ill. 7A; Lanchon *et al.* 1995) ou à Saint-Julien-du-Sault.

L'apparence des monuments

La restitution des différents types de monuments se heurte encore à bien des incertitudes puisque ne subsistent plus des architectures que des fondations tronquées au comblement souvent peu explicite. Quand les remplissages des fosses ou fossés périphériques se prêtaient à une interprétation, deux modes de comblement ont été identifiés (ill.5A):

- comblement dissymétrique témoignant d'une descente latérale de matériaux depuis la partie interne du monument et suggérant la présence d'un tertre interne;
- traces d'établissement de poteaux (surcreusement, éléments de calage, "fantôme") témoignant de l'existence d'une palissade d'enclos.

La plupart des monuments relèvent de l'un ou de l'autre type. Mais les deux types peuvent coexister sur un même monument qui présentera des témoins de remplissage traduisant, suivant les secteurs, tantôt un fossé comblé, tantôt une palissade.

Bien que de nombreuses formes monumentales demeurent sous-documentées, les constats faits sur un groupe de monuments de Passy méritent d'être soulignés (Duhamel, Prestreau 1991, p. 104, 105; Duhamel 1997, p. 435).

- Les monuments ovalaires courts sont bordés d'une série de fosses au remplissage dissymétrique et devaient donc comporter une accumulation interne de terres (tertre ou levée?).
- Les monuments dissymétriques plus allongés ne semblent pas correspondre à une architecture unique. Ils sont délimités tantôt par des fossés, tantôt par des fosses, structures présentant aussi bien des traces d'implantation de poteaux que les indices d'une accumulation interne de terre au moins locale. En l'état des connaissances, différentes hypothèses peuvent donc être retenues: structure monumentale en enclos délimité par une palissade, ou structure en tertre bordée de fosses/fossés, ou architecture

- tumulaire de terre et de bois, ou enclos avec tertre partiel, voire palissade doublée d'un talus.
- Les monuments circulaires sont, eux, délimités par un fossé maigre et assez profond dont le remplissage fortement dissymétrique révèle sans ambiguïté l'existence d'un tertre.

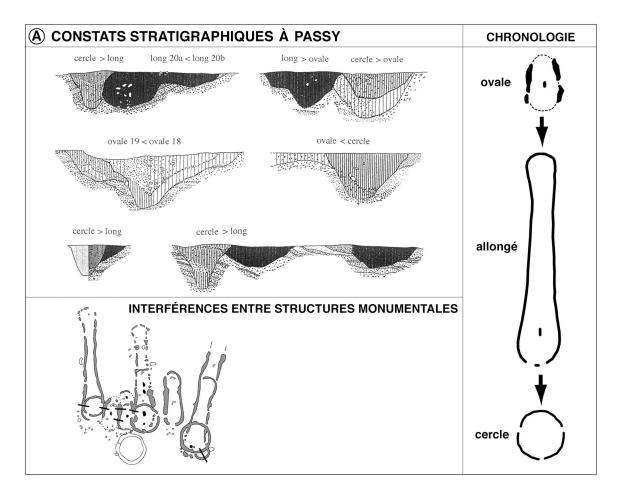
Même si l'utilisation ponctuelle de gros blocs de pierre semble attestée par quelques témoins indirects (Carré 1986b; Mordant 1997, p. 454), nous sommes en présence de monuments érigés en matériaux meubles et bois. Le volume de sédiments déplacés constitue alors un paramètre dont la prise en compte est impérative (Mordant 1997, p. 454). Les premières estimations ont été pratiquées sur les quantités de matériaux extraits des seuls fossés de bordure du long monument 4 de Passy, en supposant un arasement de 30 cm au minimum (Lecornué 2002, p. 28, 29). Le volume évalué représente environ 500 m³ pour un monument long de 90 m; une répartition uniforme de cette masse de matériaux sur la surface interne atteindrait alors tout juste 90 cm de hauteur. Les matériaux provenant des seuls fossés ne peuvent donc suffire à ériger un véritable tertre allongé sur l'ensemble de l'espace monumental; ils pourraient en revanche être préférentiellement accumulés dans la partie orientale plus large du monument où ils constitueraient localement un tertre plus élevé, ce qui correspond bien aux profils enregistrés dans les fossés environnants.

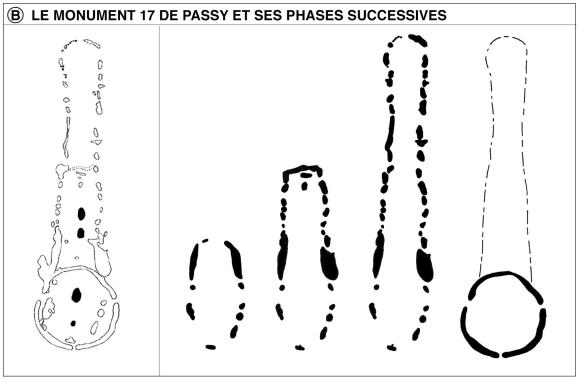
Dans l'état actuel des investigations, les diverses possibilités de restitution monumentale, qui sur une même nécropole peuvent coexister, comprennent:

- des tertres peu allongés bordés de fosses;
- des enclos palissadés en couloir plus ou moins allongés;
- des aires allongées délimitées par des fossés avec tertre dans l'élargissement oriental;
- de possibles combinaisons entre enclos et aire avec tertre partiel.

C'est ainsi que, sans avoir valeur de reconstitution exacte, les restitutions proposées par Gilles Tosello à l'occasion du colloque sur la Culture de Cerny (Culture de Cerny 1994) donnent une image assez crédible de l'ambiance monumentale d'une nécropole (ill.5B).

Enceinte ou demeure du mort, le monument fait bien sûr appel aux techniques de construction utilisées dans l'architecture domestique, mais il





6. Stratigraphie, chronologie relative et évolution de l'architecture funéraire. **A, B, C.** D'après Duhamel 1997.

emprunte surtout aux techniques de l'architecture communautaire (enceintes). Au moment où le territoire est assez régulièrement ponctué d'enceintes, les monuments funéraires allongés suivent des modes de construction similaires, que ce soit pour le creusement des fossés, généralement constitués d'une série de fosses successives, pour les palissades ou pour les levées.

Les différences entre types de monuments (allongés ou circulaires, tertres ou enclos), s'avèrent hautement significatives: les déplacements dans et autour des monuments sont étroitement liés aux structures architecturales, ce qui implique des pratiques différenciées d'utilisation des espaces. Il en découle que la dynamique de développement des monuments ne se limite probablement pas à leur caractère morphologique apparent, mais doit également revêtir un caractère symbolique d'ordre conceptuel.

Une évolution architecturale à confirmer

La diversité des types de monuments incite à envisager une évolution architecturale dans le temps. Plusieurs constats plaident en faveur de cette hypothèse:

- de nombreux monuments ont été réaménagés, notamment par agrandissement;
- certains monuments sont reconstruits selon un type différent sur le même emplacement;
- des recoupements existent entre les structures fossoyées de monuments juxtaposés.

En l'absence d'éléments de datation suffisamment précis, les rares attestations tangibles de diachronisme reposent sur la chronologie relative qui découle des observations stratigraphiques. Dans l'état actuel des investigations, seul le secteur sud de la nécropole de Passy a fourni des indications fiables de recoupements entre structures fossoyées sur trois types de monuments différents (Duhamel, Prestreau 1991, p. 105; Duhamel 1997, p. 432-435). Sans que l'on puisse apprécier les écarts de temps qui séparent les différentes constructions, la succession chronologique constatée sur ce secteur est la suivante (ill. 6A):

- les tertres ovalaires courts sont antérieurs aux autres types monumentaux du secteur;
- les monuments allongés bordés de fossés leur succèdent;

 les tertres circulaires limités par un fossé maigre sont les plus récents.

Cette séquence entre monuments trouve un parallèle dans les états du monument 17 qui, à travers quatre phases de construction/réaménagements, paraît confirmer la même succession (ill. 6B).

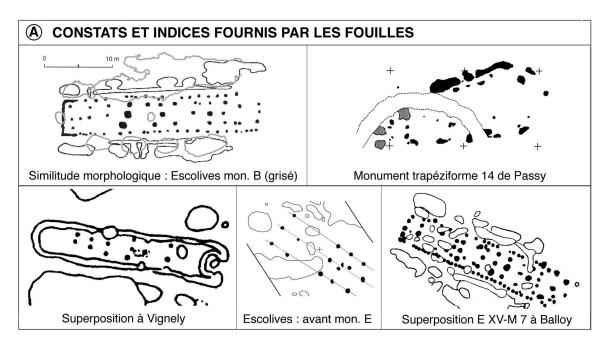
Les hypothèses touchant l'évolution de l'architecture funéraire demeurent cependant controversées (Carré *et al.* 1996; Duhamel 1997, p. 432; Duhamel, Mordant 1997, p. 486). Il sera donc nécessaire de vérifier sur d'autres sites si la succession observée à Passy peut ou non faire l'objet d'une généralisation, mais aussi de contrôler si le polymorphisme des monuments funéraires ne répond pas à une réalité autre que chronologique.

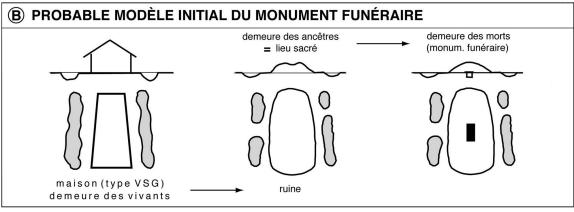
Origine et "signification" des architectures

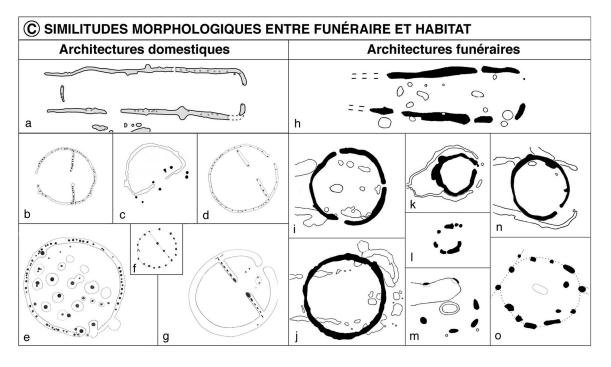
Les interrogations sur l'origine des premières architectures funéraires ne trouvaient initialement d'éléments de réponse que dans un comparatisme à fondement idéologique; celui-ci s'établissait sur l'analogie entre le modèle de la maison danubienne et celui du monument funéraire. Les similitudes de morphologie, d'orientation et de dimensions n'ont pas manqué d'être soulignées entre bâtiments Villeneuve-Saint-Germain (VSG) et certains monuments funéraires peu allongés (Duhamel 1985, § 2.2.2, mon. 7; Duhamel 1997, p. 435). Une série d'indices répétés conforte désormais l'hypothèse d'un modèle où les premières formes d'architecture funéraires s'inspireraient des habitations antérieures (ill. 7A):

- installation de nécropoles sur d'anciens lieux d'habitat VSG;
- superposition de monuments funéraires à des maisons VSG (Mordant 1997, p. 476);
- similitude morphologique, dimensionnelle et azimutale.

Ces témoignages répétés conduisent à envisager que la maison des morts a été initialement calquée sur la demeure des ancêtres (lieu sacré), c'est-à-dire qu'elle reprend le modèle des vestiges de leur maison. Les monuments supposés les plus anciens se conforment bien à ce schéma qui reprend celui de la maison morte, ruine du bâtiment d'habitation de type VSG (ill. 7B; Duhamel, Midgley 1999). Il s'agit de « reproduire des aires circonscrites originellement et/ou symboliquement en







relation avec les aires domestiques ancestrales » (Mordant 1998, p. 79, 80). Et, comme le souligne M. Midgley, les ruines de la maison abandonnée, remarquables dans le paysage, ont dû jouer le rôle de modèle autant pour commémorer que pour établir un lien de pérennisation (Midgley 2000, p. 264).

Les monuments ultérieurs, dont l'allongement tendra parfois au gigantisme, pourraient trouver eux aussi une analogie dans des constructions domestiques telles que celle de Molinons (Prestreau 2004). Mais leur développement correspond plus vraisemblablement à une amplification du caractère démonstratif tendant à la démesure et s'accompagnant d'un oubli de la signification originelle. L'architecture funéraire égyptienne, des mastabas aux plus grandes pyramides, fournit en ce domaine, dans un contexte différent et bien plus tardif, un exemple comparable.

En phase présumée terminale, certains monuments adoptent un plan circulaire qui diffère notablement des monuments allongés sur la partie orientale desquels ils sont souvent établis (ill.7C). Sans accorder un sens génétique à cette observation, on remarquera qu'ils présentent un étonnant parallèle avec certaines constructions domestiques circulaires mises au jour ou détectées en contexte présumé Cerny ces dernières années à Herblay (Valais 1995), Auneau et Orval (Verjux, Dubois 1996; Verjux 1998), Beaumont et Esnon (Prestreau 2002, fig. 4, 6).

Comme on le constate, les problèmes soulevés par l'étude de l'architecture funéraire débouchent sur de nombreuses voies de recherche. Si les modes de construction s'apparentent bien sûr aux techniques en usage à l'époque (composante spontanée), leur mise en œuvre s'applique dans un domaine où le "symbole" joue un rôle dominant (composante intentionnelle fondée sur les valeurs du groupe). L'exacerbation se manifeste enfin quand le caractère démonstratif prolonge et amplifie des usages dont le sens est progressivement oublié.

LA SÉPULTURE, DE LA FOSSE SÉPULCRALE AU COFFRE

Monuments et sépultures

En règle générale, une sépulture individuelle unique est associée à chaque monument. Quand plusieurs sépultures s'insèrent dans l'espace funéraire, les vestiges monumentaux révèlent généralement des phases de remaniement qui ont conduit à l'agrandissement du mausolée (Passy, monuments 15, 17 et 18; Duhamel 1997, p. 416-426). Ces constats ne sont cependant pas systématiques puisque certains monuments paraissent dépourvus de sépulture (Passy, monuments 2,9 et 20; Escolives, monuments A et D) et que d'autres semblent avoir reçu jusqu'à sept fosses sépulcrales (Balloy monuments II; Mordant 1997).

La sépulture est assez systématiquement implantée sur l'axe du monument (ill.8A): soit en position centrale, s'il s'agit d'un monument ovalaire court, soit dans son premier tiers oriental plus large (du côté de l'"entrée"), s'il s'agit d'un monument dissymétrique plus long.

De curieux dispositifs en forme d'anneau ou de U ont été trouvés en lieu et place de sépultures dans certains monuments, notamment allongés (cf. infra). Ces aménagements se composent d'une tranchée et témoignent de superstructures disparues composées de poteaux. On ne peut exclure qu'il s'agisse là d'édicules en bois déterminant une sorte de chambre ou de plate-forme funéraire hors sol.

Certaines sépultures ont été retrouvées tantôt en dehors des aires monumentales, tantôt dans des positions inhabituelles au sein de leur emprise. Si l'on excepte les sépultures notoirement diachroniques, trois cas semblent représentés:

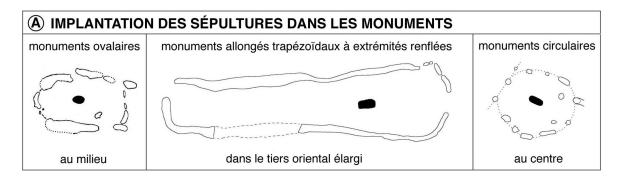
- sépultures contemporaines aménagées hors monument (notamment à Vignely);
- sépultures installées secondairement dans une structure monumentale préexistante;
- sépultures associées à un réaménagement de monument.

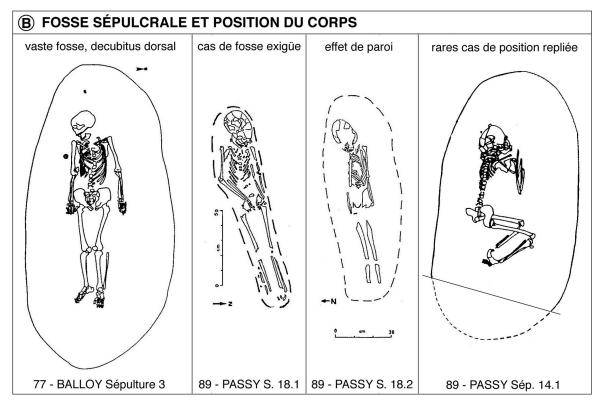
^{7.} Le monument funéraire prend-il modèle sur le bâtiment d'habitat?

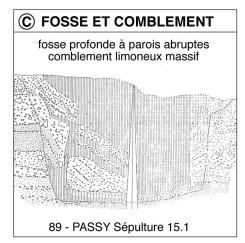
A. Escolives et Passy (P. Duhamel), Vignely (Lanchon et al. 1995), Balloy (Mordant 1997). C-a. Molinons (Prestreau 2004).

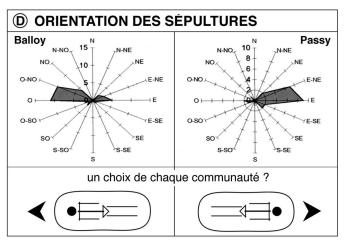
C-b. Auneau (Verjux 1998). C-c. Esnon (Prestreau 2002). C-d. Orval (Verjux 1998). C-e. Cannes-Écluses (Verjux 1998 d'après Bailloud 1967). C-f. Herblay (Verjux 1998 d'après Valais 1995). C-g. Orval (Verjux 1998). C-h. Pont-sur-Seine (document A. Villes). C-i, j. Passy (Duhamel 1997). C-k, I. Balloy (Mordant 1997). C-m. Pont-sur-Seine (document A. Villes). C-n. Passy (H. Carré in Duhamel 1997).

C-o. Escolives (Duhamel et al. 1998).









8. Caractères des sépultures aménagées en contexte monumental. A. Passy mon. 18 (Duhamel 1997), Gron mon. 1 (Müller et al. 1997), Escolives (Duhamel et al. 1998). B, C. Balloy (Mordant 1997), Passy (Duhamel 1997). D. D'après Lecornué 2002.

L'existence de sépultures à l'extérieur des monuments renforce bien sûr l'hypothèse d'une hiérarchie entre ceux qui accèdent à une sépulture monumentale et les autres. La présence de tombes associées avec certitude à une réfection architecturale pose un problème de structuration de la communauté: le monument était-il consacré à une famille, un sous-groupe? Mais l'interprétation des sépultures secondaires demeure difficile, d'abord en raison de l'absence de certitude sur leur association à la structure monumentale, ensuite à défaut de pouvoir apprécier la distance chronologique séparant ces tombes d'une sépulture primaire.

On signalera enfin l'absence apparente de dispositif funéraire sur certains monuments. Il serait bien évidemment dangereux d'interpréter directement ce défaut de sépulture; mais on peut évoquer au moins trois hypothèses:

- des structures ou témoins de pratiques funéraires assez superficiels peuvent n'avoir laissé aucune trace au niveau d'observation;
- des structures monumentales ont pu être érigées préalablement au décès des personnages auxquels elles étaient consacrées; auraientelles alors pu demeurer inutilisées?
- certains monuments auraient enfin pu être dédiés à des cérémonies uniquement cultuelles, hypothèse à ne pas exclure vu le lien étroit entre culte et cérémonial funéraire.

Caractères généraux des sépultures

Creusées dans le matériau alluvionnaire, les sépultures présentent dans leur ensemble des caractères assez constants (ill. 8B):

- corps déposé en décubitus dorsal, tête souvent "relevée";
- décomposition du corps en espace non colmaté;
- comblement rapide, massif et homogène, de la fosse par un sédiment limoneux;
- effets de parois et/ou indices de coffrage assez systématiques.

Les fosses sépulcrales affectent une forme superficielle ovalaire ou subrectangulaire. Leur creusement, souvent profond, révèle des parois abruptes débouchant sur un fond à peu près plat. Si un bon nombre de fosses paraissent surdimensionnées, d'autres se limitent à une excavation plus réduite dans laquelle le corps est proche des parois. On notera que bien que la sépulture individuelle soit la "règle", les sépultures doubles ne sont pas rares (cf. infra).

Un fin limon brun, parfois entrecoupé de passes graveleuses, comble en masse et de façon assez homogène la fosse sépulcrale (ill. 8C). La nature de ce sédiment très pédogénéisé et décalcifié provient d'un "sol" en place (Deroletz 1985a; 1985b; Deloze 1987, p. 25). Dans plusieurs sépultures de la nécropole de Passy, le caractère nettement anthropisé du sédiment (présence de particules charbonneuses, de fragments céramiques roulés...) incite à l'interpréter comme provenant d'un sol d'habitat.

Le comblement limoneux de nombreuses fosses sépulcrales révèle par ailleurs des calcifications, développées surtout à proximité du fond ou des parois de l'excavation. Ces dépôts calcaires, engendrés par le battement de la nappe phréatique, modifient l'aspect et la texture du sédiment de remplissage. Celui-ci devient alors grisâtre, ce qui n'autorise plus d'y discerner certaines traces; le sédiment s'indure, parfois au point d'imposer l'utilisation d'un burin pour la fouille. Les calcifications se développent essentiellement dans les sépultures et au contact de certains restes de foyers; ceci incite à présumer que la présence de matière organique joue un rôle catalyseur dans la précipitation du calcaire, le phénomène demeurant occasionnel dans les simples fosses ou fossés de profondeur comparable.

Des fosses sépulcrales dotées d'un coffre et couvertes (ill. 9)

Lorsque le remplissage se prête à une lecture stratigraphique, la structure du comblement révèle une masse de matériaux parvenus en bloc depuis le dessus de la fosse sépulcrale (ill.8C). Ce constat évoque l'effondrement brutal d'une accumulation de terres surmontant un dispositif de couverture en matière périssable.

De multiples indices d'existence de coffrages ont été d'abord mis en évidence dans les fosses sépulcrales de la nécropole de Passy; il s'agissait tantôt de témoins directs tels que traces organiques, stratigraphie du comblement, et effets de parois sur les restes humains, mais aussi indirects, comme l'indication répétée d'une décomposition des corps en espace non colmaté. Les fouilles de Balloy ont en partie confirmé ce constat, notamment en révélant une « rigole » cernant le corps en fond de fosse (ill. 9B; Mordant 1997, p. 468). Les vestiges observés sur les sépultures de Gron ont ensuite montré que le coffrage de nature organique (végétale) établi dans la fosse autour du corps formait une paroi plutôt courbe et apparemment continue (ill. 9B; Müller *et al.* 1997, p. 118). Les recherches récentes sur la nécropole d'Escolives-Sainte-Camille ont enfin permis de préciser la technique employée pour réaliser cet aménagement: le coffrage se fonde sur une série de piquets enfoncés dans la grave, armature sur laquelle a dû être établi un clayonnage (sép. 114 et 123; fig. 9B; Duhamel et al. 1998). En témoignent les traces d'enfoncement des piquets dans le substrat, le tracé courbe du plan des coffrages et les déformations de parois sous l'effet de la pression des sédiments, observables en coupe verticale.

À défaut de témoins directs, et sur la base des constats anthropologiques, on ne peut bien sûr exclure l'utilisation de cercueils ou de contenants plus souples en matière périssable (Chambon 1997, p. 492), voire de simples petites fosses dotées d'une couverture. Mais il apparaît désormais certain, même si ce constat ne doit pas être généralisé, que de nombreuses sépultures ont été établies au sein d'un véritable coffre aménagé dans une fosse profonde. Au plan symbolique, on notera qu'enfermé ou enclos dans le monument funéraire, chaque défunt l'est également dans le coffrage de sa sépulture.

Les défunts déposés dans les sépultures

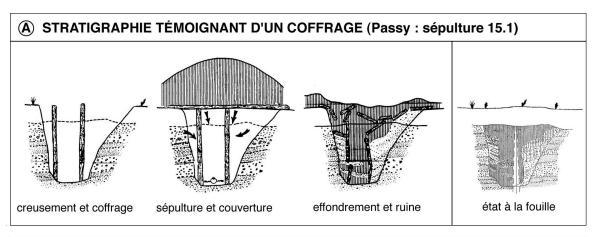
Le corps de l'inhumé (ill. 8B et D) a été déposé en position allongée sur le dos, tête le plus souvent à l'est, mais parfois à l'ouest (position majoritaire à Balloy: Mordant 1997, p. 468), et les bras le long du corps. Même si « les pratiques funéraires apparaissent codifiées selon des règles assez strictes » (Chambon 1997), certaines variations s'observent: les membres inférieurs sont parfois repliés ou les bras fléchis vers le thorax. Lorsque le crâne n'a pas ultérieurement basculé sur le côté, il apparaît relevé. Ce redressement du crâne suppose l'existence d'un maintien persistant qui a pu être composé de galets (cas

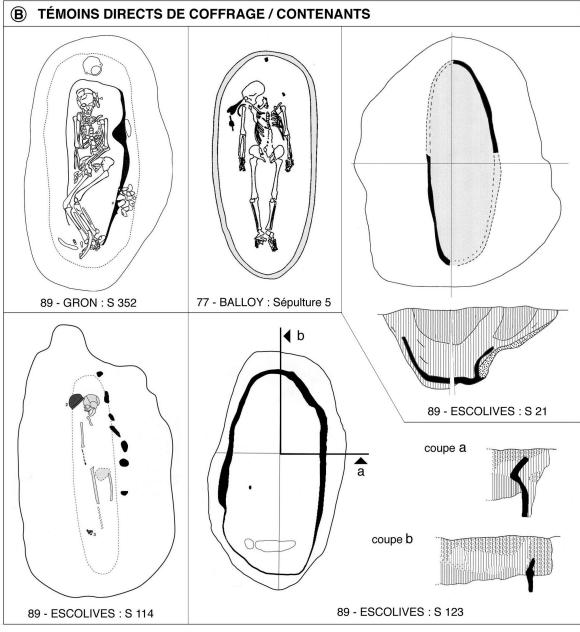
plusieurs fois constaté à Passy) ou peut-être d'un matériau périssable (cas envisagé à Balloy).

Les restes du défunt sont parfois très mal conservés: ils ont même parfois totalement disparu, l'existence d'une fosse sépulcrale ne pouvant toutefois dans ce dernier cas être mise en doute, car elle est attestée par tous les autres vestiges structuraux et parfois mobiliers. L'étude taphonomique des restes osseux mieux conservés révèle systématiquement une décomposition des corps en espace non colmaté mais confiné (Duhamel 1997; Chambon 1997; Müller et al. 1997). On constate d'ailleurs assez systématiquement des effets de parois qui affectent un côté du squelette, plus rarement les deux (ill. 8B), observations qui renforcent les présomptions de coffrage ou de structure enveloppe en matériau périssable dans la majorité des sépultures.

Bien que la proportion d'adultes soit supérieure à celle des immatures, « toutes les tranches d'âge de la population sont concernées par l'inhumation en contexte monumental » (Lecornué 2002, p. 48). Nouveaux-nés, enfants et jeunes jusqu'à 15 ans représentent plus du tiers des défunts. Et parmi les adultes dont le sexe a pu être déterminé, on compte globalement autant de femmes que d'hommes. L'approche archéo-anthropologique pratiquée sur la nécropole de Balloy a débouché sur un intéressant constat: « aucun monument ne contient deux individus matures de sexes opposés [...] associations [...] systématiquement de même sexe »; ce qui conduit l'auteur à envisager « un choix délibéré qui confère aux enclos un caractère sexuel » (Chambon 1997, p. 495).

On ne dispose encore que d'insuffisantes observations anthropologiques spécifiques sur la population. Il faut cependant mentionner la présence de caractères fréquents dans les populations mongoloïdes sur la dentition des sujets de la nécropole de Gron (Depierre *in* Müller *et al.* 1997, p. 129). Deux cas de trépanation sont à signaler, simple à Passy (sép. 19.1), double à Balloy (sép. 5), ainsi que quelques pathologies (Depierre *in* Müller *et al.* 1997; Peyre *in* Duhamel 1997, p. 426) et une curieuse disjonction de l'ensemble cervico-crânien avec obturation du trou occipital et d'une partie de la cavité encéphalique par une masse crayeuse (Passy, sép. 4.1: Peyre *et al.* 1992, p. 137, 138).





9. Exemples de coffrages et effets de parois. A. Passy (Duhamel 1997). B. Gron (Müller et al. 1997), Balloy (Mordant 1997), Escolives (Duhamel et al. 1998).

Objets portés par les défunts et dépôts funéraires

Les éléments mobiliers demeurent très rares dans les structures monumentales elles-mêmes. On retrouve dans ce contexte des fragments d'objets lithiques ou céramiques, parfois des restes de faune, généralement parvenus secondairement dans le comblement des structures creusées. Ce mobilier peut bien sûr alors comprendre des vestiges remaniés d'installations antérieures, comme les céramiques VSG retrouvées dans le fossé du monument 8 de Passy.

Ce sont donc les sépultures qui livrent l'essentiel du mobilier, même si la moitié d'entre elles en sont totalement dépourvues. Il importe alors de distinguer mobilier porté, tel que parure, objets déposés auprès du corps ou du coffre, et éléments retrouvés dans le remplissage de la fosse (et donc en position secondaire).

Des parures accompagnent près d'un quart des sujets inhumés: immatures surtout, hommes et, moins fréquemment, femmes. Les éléments de colliers, perles et coquilles perforées, parent le plus souvent des enfants; mais les pendeloques, souvent en canines ou "défenses" de suidés, sont fréquentes sur les hommes adultes et semblent donc plutôt associées aux sépultures masculines (Lecornué 2002, p. 74, 75).

D'autres objets accompagnaient le défunt. Les armatures de flèches, plus fréquentes dans les sépultures masculines, se retrouvent généralement, isolées ou en lots suggérant un carquois, vers le bas du bassin sur la gauche du défunt. L'outillage lithique représente d'ailleurs la part majeure du mobilier sépulcral; outre les armatures, il comprend des outils de silex (pics-ciseaux et surtout tranchets), des lames, éventuellement regroupées en lots, et divers éclats. Sans être fréquent, l'outillage osseux est présent avec le dépôt de poinçons en os dans des sépultures plutôt féminines.

Les vases céramiques sont assez rares. Il s'agit presque toujours de vases entiers, tantôt déposés à proximité du défunt (près de la tête ou des pieds), tantôt associés à la masse sédimentaire venue combler la sépulture. La morphologie et/ou le décor de ces vases viennent confirmer l'attribution des sépultures aux populations du groupe de

Cerny et, avec certitude, au moins à sa phase terminale dite Barbuise. Ces poteries ont bien sûr des points communs avec la céramique domestique, mais elles présentent également des caractères particuliers témoignant du contexte exceptionnel que constitue le dépôt funéraire: fréquence des vases à ouverture déformée ou carrée révélant un choix spécifique, présence d'objets attestant de contacts ou influences interculturels (Prestreau, Duhamel 1991, p. 96; Carré 1995; Midgley *et al.* 1997, p. 23, 24; Duhamel *et al.* 1998, p. 36).

Bien d'autres dépôts sont constatés (objets en os, boules d'ocre ou nodules ferrugineux, microvases, quartiers animaux...). Mais, malgré leur nombre restreint, on doit souligner la présence d'objets particuliers façonnés sur os plat, et pour cela initialement dénommés spatules. Ces objets affectent une forme schématiquement anthropomorphe et ont généralement été déposés au niveau de l'épaule près de la tête du défunt. L'anthropomorphisme symbolique de ces pièces avait très tôt été souligné par H. Carré pour les quatre objets en "tour Eiffel" de Passy (Carré 1986a); la morphologie des objets retrouvés par la suite à Balloy (sép. 5; Mordant 1991, p. 38, fig. 6) puis à Vignely (sép. 180; Lanchon et al. 1995) renforce désormais l'hypothèse de représentations humaines schématisées.

De quoi témoigne le mobilier?

Culturellement rattachable au groupe de Cerny, le mobilier présent dans les sépultures demeure trop indigent ou insuffisamment différenciable pour autoriser une attribution plus précise. On notera cependant que certains artefacts (notamment vase de la sépulture 5.1 de Passy) attestent de l'utilisation d'un monument très allongé durant la "phase" Barbuise, présumée tardive. Mais l'ampleur de certaines nécropoles, la diversité monumentale qui s'y manifeste, les réaménagements d'architectures funéraires, comme les variations constatées dans le dépôt des corps, constituent autant d'éléments de présomption d'une longue durée de fréquentation: nous estimons ainsi à quatre à cinq siècles l'utilisation d'une nécropole comme celle de Passy.

À travers certaines pièces de l'outillage en silex, le mobilier témoigne d'abord des mutations économiques amorcées dès la fin du VSG et déjà mises en évidence sur les habitats. Ces mutations s'associent probablement à de nouveaux modes d'occupation et d'exploitation du sol (fréquence toute particulière des tranchets et pics-ciseaux).

Se manifeste ensuite la nature spécifique des objets déposés dans les tombes. Le contexte sépulcral, par opposition au contexte banal que constitue le quotidien des lieux d'habitat, est un contexte d'exception: les objets choisis pour accompagner le défunt sont « chargés » d'une valeur symbolique (Sidéra 1997, p. 502-505). Cette valeur, que l'on pourrait associer au prestige du défunt inhumé, se traduit par plusieurs caractères:

- des objets souvent rares: la difficulté à se les procurer pouvant être engendrée par des échanges à longue distance (coquillages, par exemple, venant d'Atlantique ou de Méditerranée);
- des pièces d'un module inhabituel, notamment certains pics-ciseaux, outils peut-être alors dénués de fonctionnalité;
- des poteries dont le style décoratif s'approprie des modes étrangères (influences de groupes périphériques avec lesquels des rapports sont établis);
- des objets-symboles spécifiques, comme les spatules anthropomorphes...

Ces objets, « socialement valorisés [...] sont porteurs d'un message complexe, soigneusement pesé et destiné d'abord aux vivants » (Jeunesse 2001). Se distinguant fréquemment, par leur "valeur" réelle ou symbolique, des pièces déposées dans les sépultures "ordinaires", ils plaident en faveur d'un statut privilégié des défunts qu'ils accompagnent.

On est enfin frappé par les mobiliers d'une série de sépultures, généralement masculines, qui révèlent d'indubitables attributs de chasseur (carquois de flèches, défenses de sangliers mâles, os de cervidés...). Ce choix d'objets renvoie très probablement à un statut symbolique de chasseur, dans lequel certains verraient l'indice d'une société de guerriers (Sidera 1997, p. 511). On remarquera que, malgré une légère augmentation de la chasse, la part majeure de l'économie de la société Cerny se fonde essentiellement sur l'élevage, au sein duquel le bœuf tient une place prépondérante (Tresset 1997). Cette exaltation d'un symbole de prestige, celui de la chasse, semble difficilement puiser ses racines dans le milieu agro-pastoral des populations d'ascendance danubienne: celles-ci ne révèlent pas une société de chasseurs, même si cette activité est pratiquée. On est donc tenté d'attribuer ces attributs de chasseurs à une tradition autochtone mésolithique, ce qui se corrélerait bien avec d'autres manifestations, comme la résurgence d'un outillage lourd de taille "campignienne", l'adoption de nécropoles et l'utilisation de monuments funéraires.

À travers les symboles qu'ils représentent, les assemblages constituant les dépôts funéraires pourraient avoir une fonction d'identificateur (Sidéra 1997, p. 509, 510); cette identification ferait référence à plusieurs niveaux communautaires (fonds culturel, ensemble local/régional, famille ou clan), et traduirait un statut ou une fonction spécifique de la personne au sein d'un groupe social structuré et doté de règles codifiées.

ESPACES, PRATIQUES ET COMPORTEMENT FUNÉRAIRES

Quelles que soient les difficultés inhérentes à l'exercice périlleux d'une approche comportementale, il importe de tenter de restituer les gestes et, au-delà, d'essayer d'appréhender leur signification dans le groupe qui les pratique. Cette démarche vise à replacer le déroulement du cérémonial et des pratiques cultuelles dans le contexte de l'idéologie du groupe.

Des pratiques et un rituel nouveaux

Nous avions antérieurement souligné (Duhamel, Prestreau 1991, p. 112; 1997, p. 446) qu'à bien des égards, les pratiques constatées témoignent de rites nouveaux, en rupture notable avec les traditions antérieures. Les principales "nouveautés", qui s'opposent aux pratiques constatées jusqu'alors au sein des groupes du Bassin parisien, touchent plusieurs plans:

- l'adoption de nécropoles, lieux funéraires spécifiques et distincts de l'habitat;
- l'érection de véritables architectures funéraires à caractère monumental:
- la distinction entre deux types de traitements funéraires pour les défunts du groupe;
- le dépôt du corps en position allongée dans une fosse comprenant souvent un coffre;
- des pratiques cérémonielles complexes allant jusqu'aux crémations...

La nécropole, présente dans la tradition mésolithique d'Europe occidentale, n'est pas totalement absente de la sphère danubienne; elle constitue cependant au sein du Rubané un phénomène tardif (Jeunesse 1997a, p. 18, 19) et n'a pas été d'usage dans la tradition des aires où se constituera le Cerny. Les architectures funéraires semblent, quant à elles, assez étrangères au monde danubien alors que, encore une fois, elles préexistaient dans le milieu mésolithique antérieur. La distinction entre sépulture monumentale et simple sépulture en fosse trahit une différenciation sociale auparavant non perceptible, et laisse entrevoir une société de structure plus hiérarchisée. La position allongée donnée aux défunts n'était pas la règle antérieurement, même si ce mode de dépôt pouvait être parfois constaté. On assiste donc à la manifestation d'une série de pratiques dont l'origine se fonde à la fois sur des mutations et sur des formes d'acculturation qu'il importe de caractériser.

Un lieu funéraire choisi, de caractère ostentatoire

Les nécropoles monumentales semblent systématiquement implantées dans les fonds de vallée, ceci dans des temps où les territoires occupés par les Cerny s'étendent désormais aux plateaux. Ce choix d'implantation de l'emplacement funéraire pourrait en premier lieu traduire deux volontés d'ordre symbolique pour la nécropole:

- il s'agit d'une installation dans ce milieu alluvial qui constituait le cœur du terroir des ancêtres, et parfois même directement sur les ruines des anciennes maisons;
- un emplacement spécifique du paysage est choisi: ce sera souvent une sorte d'île entre deux bras plus ou moins actifs de la rivière.

En second lieu, le caractère ostentatoire des constructions monumentales s'avère patent, spécifiquement durant la phase où se développent les très grands monuments. Les monuments sont faits pour être vus et pour impressionner, choix esthétique qui, comme le souligne Jean Leclerc, revêt en milieu funéraire une signification idéologique (Leclerc 1999, p. 23, 24).

Il faut à cet égard signaler la présence de trous de poteaux, parfois multiples, qui précèdent à l'est l'entrée de certains longs monuments. Ces fondations devaient être le siège de sortes de mats ou pylônes, symboles signalant le prestige et la qualité du personnage pour lequel le monument fut édifié (Duhamel 1997, p.446). Les fosses d'implantation de gros poteaux bordant symétriquement les longs fossés du monument 15 de Passy ont dû jouer le même rôle de marqueur symbolique.

Des espaces pour des rites

Lors de ces tentatives de restitution, nous devons évoquer les espaces consacrés aux cérémonies parmi lesquels on distingue:

- l'emprise de la nécropole même (et son possible lien à un autre site à l'extérieur);
- l'espace externe environnant chaque monument:
- les éventuelles aires internes de chaque monument.

L'emprise de la nécropole n'est apparemment pas physiquement délimitée sur les sites étudiés (absence de fossé, de palissade...). Elle semble cependant exempte de toute autre installation durant sa période d'utilisation: les zones d'habitat repérées à Passy sont établies en périphérie. En revanche, à Balloy, l'enceinte fossoyée établie à faible distance de la nécropole n'a livré aucun témoin patent d'une fonction utilitaire et D. Mordant estime que l'on peut interpréter « l'ensemble du site comme un lieu consacré ou lieu sanctuaire » (Mordant 1998, p. 85, 86). Et il semble que ce schéma d'association enceinte-nécropole ne soit pas rare, même si les constats sont encore limités.

À quels déplacements pouvait-on se livrer sur une nécropole? Les informations exploitables ne proviennent que de la fouille des trois seuls sites d'une certaine ampleur. À Passy, la circulation est possible entre tous les monuments assez allongés, mais pas entre la majorité des monuments courts juxtaposés puisqu'ils se côtoient et que leurs structures interfèrent. La nécropole de Balloy présente des groupes de monuments distincts; elle révèle aussi l'étroite juxtaposition de certains monuments courts. Le conglomérat serré formé par les monuments longs ou courts d'Escolives ne laisse enfin guère de possibilité pour une circulation latérale.

On constate donc qu'il n'est généralement pas possible de circuler entre les monuments courts, alors que l'on pourrait parfois cheminer le long des monuments longs. Mais sur toutes les nécropoles, la partie orientale des monuments s'avère, elle, presque systématiquement libre, aucun aménagement ne venant obstruer l'espace précédant l'entrée. En l'attente de données complémentaires, on présumera donc que les déplacements ou réunions devaient préférentiellement concerner l'entrée des monuments au détriment de "processions" à leur périphérie.

La disproportion entre l'aire monumentale et la taille de la sépulture est sans doute engendrée par une volonté de développer le caractère démonstratif et ostentatoire du monument. Mais les importantes dimensions du monument funéraire se prêtent également à une utilisation de ses espaces internes qui, bien sûr, n'a de sens que s'il est possible de pénétrer à l'intérieur, c'est-à-dire s'il s'agit d'enclos. Et divers indices autorisent à évoquer l'existence d'aires bien délimitées, probablement consacrées à des fonctions spécifiques lors du cérémonial funéraire. Plusieurs aires doivent d'emblée être distinguées: entrée (voire pré-entrée), sépulture elle-même, espace périsépulcral, et espace situé au-delà de la sépulture.

L'entrée des monuments, marquée par une interruption des fossés, est systématiquement ouverte vers l'est. Elle s'accompagne de divers dispositifs et donne généralement accès à la partie la plus large du monument. Sa valeur symbolique a bien été soulignée par C. Masset (Masset 1997, p. 117) qui rappelle son rôle de passage reliant symboliquement le monde des morts à celui des vivants et qui souligne le lien de cette ostensible entrée avec le soleil au jour du solstice d'hiver.

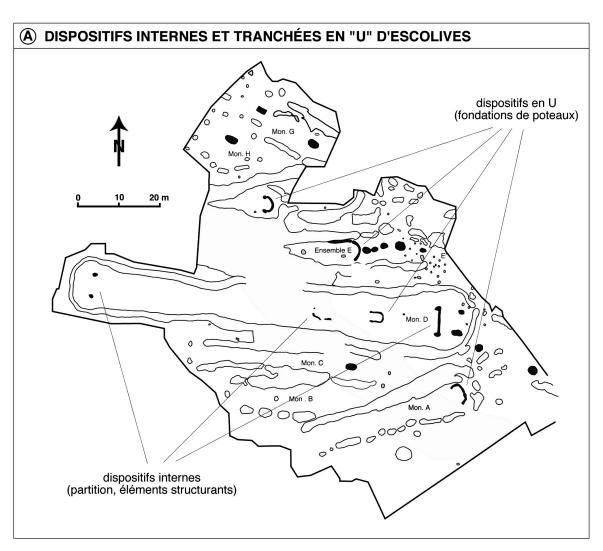
Aucun dispositif interne n'a été retrouvé dans les monuments les plus courts, ce qui renforce l'hypothèse déjà étayée qu'une masse tumulaire était établie entre leurs fossés; mais cela n'implique nullement qu'aucune activité cérémonielle n'ait été pratiquée autour de la sépulture avant de constituer le tertre. Au cas où le monument tumulaire aurait été établi antérieurement aux cérémonies, le rituel devait alors se dérouler à l'extérieur, aux abords du monument, ce qui impose de s'interroger sur le moment et la méthode d'aménagement de la fosse sépulcrale.

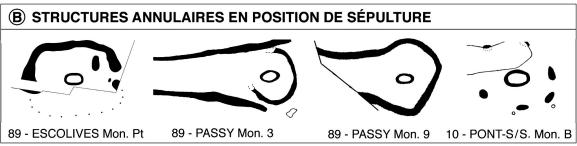
Les monuments très allongés sont bordés tantôt de fossés tantôt de palissades. Si leur aménagement est antérieur à la sépulture, ces structures déterminent dans les deux cas un enclos. Et l'on ne peut exclure qu'une masse de terre ait été établie dans l'aire interne de ces enclos, soit sous forme de tertre ponctuel limité, soit sous forme d'un tumulus peu élevé sur l'ensemble du monument, soit même sous forme de talus bordant les fossés. Dans la plupart de ces cas, il demeure possible de circuler dans l'enclos. On constate par ailleurs que la partie orientale de ces monuments, celle à laquelle l'entrée livre accès (symbolique?), est notablement plus large, et que c'est dans cet élargissement qu'est le plus souvent située la fosse sépulcrale. Cette disposition permet une circulation en périphérie de la tombe: il pourrait s'agir là d'un espace particulier de l'aire "sacrée" où se dérouleraient des activités cérémonielles autour du caveau (Masset 1997, p. 118-120). En retrait, à l'opposé de l'entrée, subsiste une sorte de couloir plus étroit conduisant à l'extrémité occidentale du monument, cette dernière offrant elle-même un renflement de forme arrondie; cet espace terminal semble inciter à un retour vers l'avant, tout particulièrement lorsque, comme à Escolives, il s'articule autour de deux poteaux.

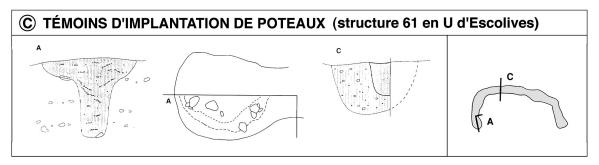
C'est dans ces mêmes monuments allongés qu'ont été retrouvés les vestiges de dispositifs qui semblent introduire une partition de l'emprise monumentale (ill. 10): formes de cloisonnement séparant en deux l'espace des monuments 16 et 17 de Passy, ou dispositif de tranchée transversale entre deux petites fosses aménagées en retrait de l'entrée du monument D d'Escolives. Il n'est d'ailleurs pas exclu que les dispositifs en U (cf. infra), s'ils ne correspondent pas à des sépultures, aient joué un rôle similaire dans la détermination d'espaces rituels. On retiendra de ces réflexions l'hypothèse d'aires déterminées, consacrées à des phases spécifiques du rituel, et peut-être même réservées à des catégories de participants (officiants, caste dominante, par opposition au reste du groupe).

Restitution du processus sépulcral (ill. 11)

L'étude des processus d'aménagement et de dégradation des fosses sépulcrales se heurte encore à bien des incertitudes. Elle ne peut être disjointe des réflexions sur l'architecture des monuments. L'aménagement des sépultures est en effet conditionné par l'architecture des monuments dans

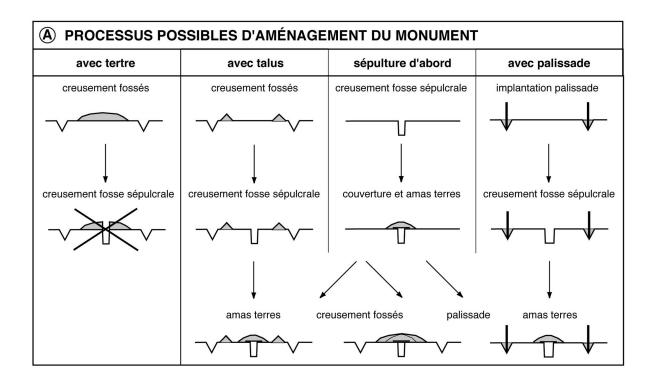


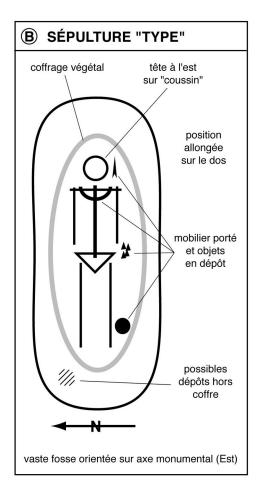


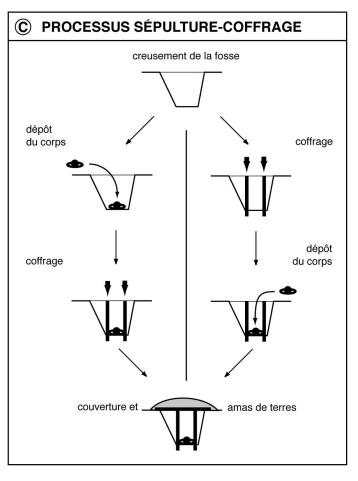


10. Dispositifs internes et structures annulaires ou en U.

A. Escolives (plan P. Duhamel). B. Escolives (Duhamel 1996), Passy (H. Carré in Duhamel 1997), Pont-sur-Seine (document A. Villes). C. Escolives (Duhamel et al. 1998).







II. Processus de construction monumentale et d'aménagement des sépultures.

lesquels elles sont établies, et ces architectures, pas toujours restituables, ne se conforment pas à un modèle unique. Plusieurs processus sépulcraux doivent donc être envisagés, notamment en fonction de la nature du monument: tertre ou enclos.

Si l'on suppose une architecture tumulaire, il y a lieu de s'interroger sur la succession chronologique des aménagements: le creusement puis le coffrage de la fosse ont-ils été suivis par l'établissement du tertre? Le coffre demeurait-il alors accessible comme le suggèrent parfois quelques témoins? Certains aménagements de trous de poteaux semblent plaider en faveur de cette hypothèse; il s'agirait alors d'une véritable chambre funéraire, accessible, cas non prouvé qui méritera de faire l'objet d'investigations à venir.

Dans le cas d'une architecture de type enclos, que celui-ci soit matérialisé par une palissade ou bien par des fossés éventuellement doublés d'un talus, l'espace interne devait être libre et accessible. Le monument pouvait alors être aménagé antérieurement, voire bien avant le décès de celui auquel il était destiné. Après creusement de la fosse sépulcrale dans la grave, deux possibilités:

- ou bien le creusement fut suivi de l'implantation de la structure du coffre et de la pose de matériaux pour l'étanchéifier (clayonnage, écorces?), le défunt étant ensuite descendu dans cet espace restreint;
- ou bien le dépôt du défunt en fond de fosse a précédé l'établissement du coffrage qui a été ensuite mis en place autour du corps.

Un dispositif de couverture a enfin été placé sur le coffre, et de fortes présomptions incitent à penser que le tout était surmonté d'un amas de terre en provenance de l'habitat.

A-t-on mis en œuvre ultérieurement des pratiques de condamnation pour sceller définitivement l'utilisation d'un monument? L'interprétation des vestiges fouillés n'a pas encore permis de mettre en évidence cet usage qui deviendra courant plus tard, avec les sépultures collectives. Certains constats, comme le comblement massif des fosses sépulcrales, mériteront toutefois d'être mieux réexaminés, leur analyse pouvant attester de telles pratiques.

De l'individuel au collectif? Multiplicité, communauté, réutilisation de coffre

Sans être fréquentes, les sépultures multiples sont présentes dans les nécropoles monumentales Cerny (ill. 12A). Celles-ci témoignent alors du dépôt à peu près simultané de deux corps dans la fosse, et plusieurs cas d'association peuvent alors se présenter: adulte-enfant (Passy, sép. 17.3), deux enfants (Gron, sép. 356), ou deux adultes (Gron, sép. 360). La superposition de deux corps dans une même structure sépulcrale n'est pas rare non plus et semble se produire pour des jeunes ou très jeunes sujets: deux cas de corps d'enfants inclus dans le remplissage de sépultures d'adultes à Balloy (sép. 31 et 52; Mordant 1997, p. 469), corps de bébé surmontant celui d'un enfant à Passy (sép. 13.1: Duhamel 1997, p. 416) ou petite fosse avec bébé sous-jacente à une sépulture d'adulte (sép. 11.1; Duhamel 1997, p. 414) sur le même site. La disjonction stratigraphique des corps imposera donc de s'interroger à l'avenir sur la nature du processus funéraire puisqu'un amas de sédiments sépare le second inhumé du premier.

La multiplicité de sépultures dans un même monument avait été constatée à Passy où elle était liée à des phases de remaniement de la structure monumentale (ill. 12B); nous avions alors suggéré que la sépulture de nouveaux défunts s'accompagnait d'une extension de la structure monumentale. Sur la nécropole de Balloy, outre les cinq monuments témoignant de réaménagements successifs, plusieurs autres présentent une multiplicité de sépultures qui ne semble liée à aucune restructuration architecturale; on peut alors présumer que le monument funéraire a été consacré à un groupe spécifique de défunts (lignée?). Au caractère collectif des travaux de construction du monument funéraire s'ajouterait alors parfois une vocation à l'accueil d'une collectivité plus restreinte à qui le monument serait réservé.

Un cas jusqu'alors exceptionnel a enfin été mis en évidence à Escolives-Sainte-Camille, où l'une des fosses sépulcrales atteste d'une nette réutilisation. Dans la sépulture 162, les restes déjà décomposés d'un premier inhumé ont été repoussés pour installer un nouveau défunt, la fosse n'ayant pas été comblée entre-temps (ill. 12C). Nous n'irons pas jusqu'à considérer que ce dérangement d'un corps pour la mise en place du suivant constitue « un des indices les plus sûrs

pour établir un fonctionnement en sépulture collective » (Leclerc 2001, p. 49, 50). Mais il s'agit probablement là d'une attestation assez ancienne de réouverture d'un coffre à l'image du processus qui se banalisera ultérieurement avec les chambres ou caveaux funéraires collectifs.

Sans perdre de vue les profondes différences qui séparent les pratiques funéraires des nécropoles monumentales Cerny de celles des sépultures collectives nettement plus tardives, on doit souligner l'émergence, dès le début du Néolithique moyen, de prémices d'une forme de collectivisation sépulcrale qui sera appelée à se développer.

Autres pratiques et rôle du feu

Certains monuments, généralement dépourvus de sépulture, livrent des dispositifs particuliers qui demeurent un sujet d'interrogation. Ces structures sont délimitées par une tranchée de fondation dans laquelle ont été implantés des poteaux (cf. supra, ill. 10). Elles affectent dans certains cas une forme d'anneau ovale de la dimension d'une sépulture (Passy, monuments 3 et 9; Escolives, petit monument). Dans d'autres cas, il s'agit d'un tracé en U, plus large et ouvert vers l'arrière du monument (Escolives, monuments A et D à F; Passy: structures 5.2 et 9.2). Au niveau d'observation, aucun aménagement ne peut être observé dans leur partie interne.

Tour à tour dénommées « mausolées » ou « oratoires » par H. Carré lors de leur première mise en évidence à Passy, elles prennent dans certains monuments la place couramment dévolue aux sépultures. De tels dispositifs pourraient donc correspondre à des chambres sépulcrales plus superficielles, sortes d'édicules en bois déterminant une chambre ou une plate-forme funéraire hors sol. Mais, à défaut de site exceptionnellement bien conservé, il demeurera difficile d'apporter les preuves directes de l'établissement de telles chambres au niveau du sol, même si celles-ci s'inscrivaient dans un tertre.

On ne doit toutefois pas écarter l'hypothèse que certaines de ces structures, comme les tranchées en U, aient joué un rôle dans la distinction d'espaces au sein d'un monument: espaces fonctionnellement différents (avec sépultures, sans sépulture) jouant un rôle signifiant dans les cérémonies pré-

ou post-funéraires, et séparés physiquement comme symboliquement par des sortes de "cloisons".

Le feu paraît par ailleurs jouer un rôle important dans les pratiques funéraires. On le retrouve fréquemment et dans différents contextes:

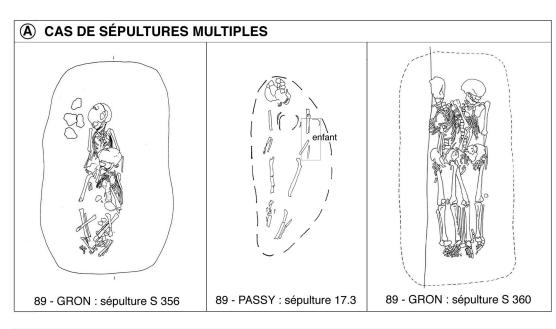
- des fosses ou fossés comportent des restes de foyer, parfois des amas de grès brûlés, parvenus dans leur comblement par effondrement d'un tas interne;
- des foyers ou épandages de foyers sont présents dans le fond de plusieurs fosses sépulcrales;
- des témoins de crémation humaine ont été retrouvés à plusieurs reprises; à Passy (Duhamel 1997), la petite fosse 15.3 contenait des ossements incinérés d'enfant, et un amas similaire a été retrouvé au sein d'une forte strate cendreuse éboulée dans un segment de fossé circulaire du monument 17; à Balloy, des fragments incinérés d'adulte étaient contenus dans le remplissage supérieur de la sépulture multiple 52 (Mordant 1997, p. 468).

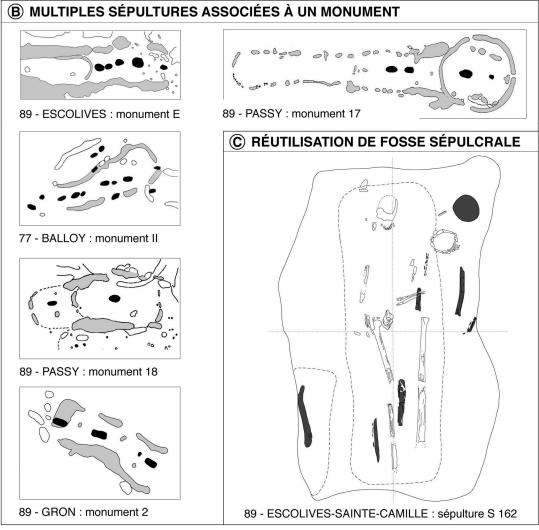
Le rôle du feu, symbole purificateur courant dans la plupart des cultes, ne peut encore être précisé parmi les cérémonies pratiquées dans les nécropoles monumentales. Mais on remarquera que, au moins en phase tardive, des pratiques de crémation voient le jour et suggèrent des rites dont le caractère sacrificiel ne peut être écarté.

Une stricte distinction entre rites funéraires et autres pratiques cultuelles n'ayant pas lieu d'être faite dans le type de société étudié, il apparaît tout à fait vraisemblable, même si cela demeure difficile à étayer, que la nécropole ait été le siège de cérémonies de culte assez liées au domaine funéraire en dehors des funérailles même (Duhamel 1997, p. 446).

NÉCROPOLE ET SOCIÉTÉ DURANT LES TEMPS CERNY

La démarche engagée pour restituer les pratiques et tenter d'en saisir le fondement n'a de sens qu'insérée et prolongée dans la compréhension du groupe social qui s'y manifeste. Quel groupe de population? La communauté se livretelle à des pratiques collectives? La société est-elle structurée? Le groupe dispose-t-il d'un territoire identifié? Quel rôle joue la nécropole?





12. Sépultures multiples, multiples sépultures et réutilisation de fosse sépulcrale.

A. Gron (Müller et al. 1997), Passy (Duhamel 1997). B. Escolives (plan P. Duhamel), Passy (Duhamel 1997), Balloy (Mordant 1997), Gron (Müller et al. 1997). C. Escolives (P. Duhamel).

Groupes de population et pratiques collectives

L'évaluation de la quantité de travail nécessaire à la réalisation de monuments funéraires est une question que l'on ne saurait passer sous silence, bien que, très vite, nous nous heurtions au manque d'information sur l'importance et la structure du groupe humain responsable. Déjà, lors des temps antérieurs, la construction des quelques maisons composant les hameaux mobilisait probablement la quasi-totalité de ses futurs occupants; il s'agissait d'un travail collectif, dont l'habitat seul bénéficiait alors. L'érection des monuments funéraires nécessite quant à elle d'entreprendre des travaux de bucheronnage (pour acquérir le bois), d'effectuer des transports (fûts, matériaux meubles), d'exécuter des ouvrages de charpente et de réaliser des terrassements. L'ampleur des chantiers variait bien sûr en fonction de la nature et de la dimension du monument à réaliser; mais cette entreprise devait mobiliser un groupe au moins aussi important que pour une maison, et probablement beaucoup plus lorsqu'il s'agissait de réaliser un grand monument allongé nécessitant 1000 ou 2000 m³ de terres et comprenant plusieurs centaines de gros pieux.

Il avait autrefois été envisagé que l'habitat Cerny se fonde sur des agglomérations plus importantes que les hameaux des temps antérieurs; il n'en est rien et de tels habitats ne semblent pas trouver leur cadre dans les enceintes étudiées. Mieux connus, bien qu'encore mal caractérisés, les habitats de cette période se fondent encore sur la norme antérieure d'un regroupement de quelques maisons; mais ils s'avèrent de faible ampleur, plus restreints, et dispersés sur des territoires couvrant tant le fond de vallée que certaines zones de plateau.

Si l'on confronte l'ampleur des travaux de construction à l'importance du groupe nécessaire à leur réalisation, il demeure difficile d'imputer l'érection des monuments à l'unique communauté d'un hameau (Duhamel 1997, p. 446); des remarques similaires peuvent d'ailleurs être faites en ce qui concerne les enceintes établies par les mêmes groupes de population. On est alors conduit à envisager que la progressive construction de la nécropole et les cérémonies qui s'y déroulent relèvent d'une communauté fédérée plus vaste installée sur un territoire précis. La

nécropole constitue pour ces habitants dispersés un lieu de rassemblement et de pratiques communes, un symbole d'identification du groupe, et une marque d'affirmation, ce que C. Masset résume en quelques mots: «... on est tenté d'y voir l'expression d'un effort commun de petits groupes associés sous une autorité admise » (Masset 1997, p. 128).

Quand le rang des défunts révèle une hiérarchie sociale

À quels défunts accorde-t-on pour dernière demeure un monument de la nécropole? Une série de constats nous révèle que ces égards n'étaient pas accordés à tous:

- il existe ailleurs, hors de tout contexte monumental, des tombes Cerny "ordinaires";
- de grands monuments paraissent "réservés" à une seule personne ou quelques-unes;
- il s'agit d'ouvrages dont la construction a imposé un travail collectif;
- certains dépôts d'objets manifestent du statut particulier du défunt.

« Il serait [donc] illusoire d'imaginer que toute la population décédée accède à la nécropole » (Chambon 1997, p. 498). Il y a sélection, et le mobilier placé en dépôt témoigne parfois du statut du défunt (objet symbole, objet exceptionnel, objet importé). Et l'on est tenté de croire (Duhamel 1997, p. 447) que les défunts reposant dans les sépultures monumentales sont des personnages privilégiés qui ont bénéficié d'égards particuliers en raison de leur rang dans le groupe: les comportements honorifiques vis-à-vis de ces défunts reflétant ceux dont bénéficient certains vivants (Leroux 1999, p. 52).

L'érection d'un monument funéraire imposant semble déjà suffisante pour présumer de l'existence d'une autorité politique ou religieuse capable d'assurer la coordination nécessaire aux travaux; on débouche donc sur l'image d'une société organisée (Masset 1997, p. 92). Une forme de pouvoir, peut-être fondée sur des pratiques religieuses ou liée à elles, a pu être exercée par des personnages d'un rang spécifique sur les populations d'un territoire déterminé (Duhamel 1997, p. 447).

C. Jeunesse (1997a, p. 19-22) souligne, pour le monde danubien, le passage d'une société

grossièrement égalitaire (mais peut-être déjà société "à rangs") à un type de société stratifiée s'apparentant au système des chefferies. La structuration sociale impliquée par les nécropoles monumentales Cerny devait correspondre à cette forme de société, marquée de différences sociales verticales, comportant des statuts, et où le pouvoir présente un caractère héréditaire.

Aller plus loin dans les hypothèses relèverait probablement de la seule imagination. Mais de nouvelles voies de recherches s'ouvrent grâce aux observations faites sur la nécropole de Balloy, qui débouchent sur les constats suivants:

- il existe des groupes de monuments (Mordant 1997, p. 452-454);
- certains monuments (dits « sexués » par les auteurs) regroupent des défunts de même sexe (Chambon 1997, p. 495), des appariements étant constatés entre monuments masculin et féminin juxtaposés (Mordant 1997, p. 475).

Nécropole et territoire, identité du groupe

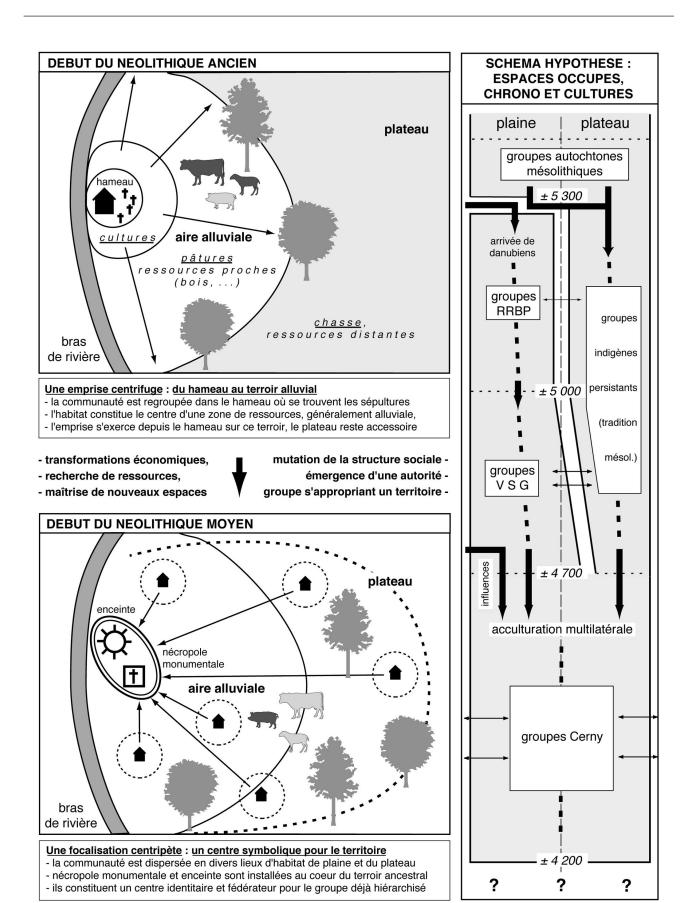
Le schéma de petites communautés, dispersées sur une zone, fédérées sous l'autorité d'une "caste" et autour du symbole identificateur que constitue la nécropole, conduit à envisager le lien entre les groupes de populations et de véritables territoires. Tout porte à penser que, bien au-delà de la simple maîtrise exercée par les populations danubiennes antérieures sur un terroir-ressource, les populations Cerny se sont appropriées de véritables territoires et les ont marqués de symboles identificateurs (enceintes et nécropoles).

C. Jeunesse, reprenant les explications "processuelles" de l'évolution sur place des sociétés, évoque le lien entre apparition des nécropoles et attachement accru au territoire (Jeunesse 1997a, p. 40). Il envisage secondairement des « situations de compétition exacerbant le sentiment de propriété » auxquelles nous ne saurions souscrire totalement en ce qui concerne le groupe de Cerny. La nécropole doit ici plutôt naître d'une conscience communautaire et de la volonté de l'affirmer qui, semble-t-il, précède toute véritable maîtrise sur un territoire contrôlé. « Marquer le territoire et affirmer sa personnalité ethnique en affichant dans le paysage ses particularités stylistiques [...] c'est utiliser un choix esthétique pour remplir une fonction politique » (Leclerc 1999, p. 23, 24).

L'échelonnement assez régulier le long des vallées du secteur Seine-Yonne incitait à envisager un lien entre nécropole et territoire d'une communauté; J.-P Delor a, l'un des premiers, développé un modèle où des zones territoriales. assez régulièrement distribuées sur l'axe alluvial, comprenaient une zone de vallée marquée par nécropole monumentale et enceinte, et une portion des plateaux adjacents (Delor et al. 1997, p. 392-394, fig. 13-14). Ce schéma devra bien sûr être amendé, comme nous l'avons fait une première fois suite à une étude plus poussée de la répartition des nécropoles prenant en compte le caractère délimitant de la rivière (Müller et al. 1997, p. 130 et fig. 11). Mais il a le mérite de fournir un modèle explicatif jusqu'alors conforme aux observations: les communautés, idéologiquement centrées autour du camp et de la nécropole implantés sur le territoire alluvial ancestral, occupent diverses zones d'habitat se dispersant sur un territoire couvrant portion de vallée et zone de plateau adjacente.

Les enceintes Cerny n'ont pas encore fait suffisamment l'objet d'identifications indubitables et surtout de fouilles. Leur association à une nécropole, comme leur lien à un territoire, pressentis dès la fin des années quatre-vingt, ne se fondent encore que sur des indices convergents: on caractérise les enceintes par extrapolation des types fouillés; on analyse sur clichés aériens leur répartition et leur association à des nécropoles; on constate qu'il s'agit là aussi d'une architecture collective, faisant appel à la mise en œuvre des mêmes matériaux, selon des techniques similaires, et se présentant à la vue sous des apparences proches. Seule l'aire alluviale fouillée à Balloy présente un incontestable complexe enceinte-nécropole Cerny autorisant les fouilleurs à envisager la complémentarité de ces ensembles dans un lieu sanctuaire (Mordant 1997, p. 475; 1998, p. 85, 86). Il sera donc nécessaire de tester l'hypothèse encore insuffisamment étayée du rôle identitaire et fédérateur que jouent conjointement l'enceinte et la nécropole établies par les populations Cerny au cœur ancestral de leur territoire.

Au type de société structurée et hiérarchisée qui se dessine pour ces populations Cerny correspond donc un modèle d'organisation territoriale assez différent de celui des populations antérieures



d'ascendance danubienne. Les deux schémas peuvent être opposés, même si le passage de l'un à l'autre s'est probablement réalisé progressivement (ill. 13):

- le terroir au Rubané récent, un schéma d'emprise centrifuge: une communauté, regroupée dans le village et ses tombes, étend son emprise sur la portion propice du terroir alluvial qui l'environne; le plateau n'est fréquenté que lors d'incursions (chasse...);
- le territoire au Cerny, un schéma centripète: une communauté, dispersée dans divers petits habitats sur un territoire s'étendant au plateau, se fédère et converge vers les centres symboliques et identitaires que constituent enceinte et nécropole.

Ces deux modèles prennent simultanément en compte occupation du sol et organisation de la société. Leur validation supposera d'y adjoindre certaines approches complémentaires, notamment sur le plan économique.

Le monumentalisme, un phénomène supra-culturel?

Constatant qu'à partir de l'approche du milieu du ve millénaire, une importante partie de l'Europe va progressivement connaître différentes formes de monumentalisme funéraire, on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas d'un phénomène supra-culturel. Ce monumentalisme, avec lequel les nécropoles Cerny présentent des analogies frappantes, s'étendra dans des temps chronologiquement proches, mais au sein de groupes de population culturellement différenciés. Il témoigne certainement d'un stade d'évolution sociale, mais aussi d'une forme de dynamique spatiale car sa généralisation sera assez rapide (Duhamel 1997, p. 447).

On fera deux remarques: la première, pour souligner que le monumentalisme funéraire se développe préférentiellement sur les marges du monde danubien et non sur son aire de développement (Midgley 1985; 1997); la seconde, pour rappeler l'ancienneté du monumentalisme funéraire de la façade atlantique dont les premières architectures tumulaires, sensiblement synchroniques des nécropoles Cerny, sont antérieures au monumentalisme d'Europe septentrionale et centrale.

La mise en œuvre de gros blocs rocheux dans l'architecture funéraire, voire l'utilisation de simples dalles de pierre plus restreintes, ont justifié l'utilisation du terme mégalithisme, notamment pour les monuments funéraires qui se développeront sur la façade atlantique. Les monuments Cerny étudiés en sud-est du Bassin parisien n'ont rien de mégalithique et les blocs rocheux utilisables dans cette région sont d'ailleurs fort rares et disséminés. Doit-on différencier monumentalisme et mégalithisme? Ou bien doit-on restreindre cette distinction aux seules différences entre matériaux mis en œuvre pour traduire une même architecture ou une même idéologie? Doit-on alors considérer que le mégalithisme n'est qu'une forme du monumentalisme, comme nous l'avions suggéré un peu rapidement (Duhamel, Prestreau 1991, p. 116)?

Étudier le mégalithisme à part, c'est risquer de mettre sur un même plan un conglomérat de phénomènes diachroniques et variés dans leur nature; c'est aussi isoler une facette particulière du comportement funéraire d'un groupe; c'est enfin se priver d'un examen raisonné de l'ensemble du monumentalisme funéraire. Mais, à l'inverse, restreindre le mégalithisme à une simple forme du monumentalisme, c'est probablement en réduire la signification profonde. Si « le mégalithisme n'est que le recours à un procédé technique particulier qui a sa logique propre » (Leclerc in Guilaine 1999, p. 21, 22), cette « traduction privilégiée dans la pierre du besoin de monumentalité qui s'exprime un peu partout à ce moment [...] semble bien être un trait culturel... » (Leroux 1999, p. 52).

COMPOSANTES GÉNÉTIQUES DU MONUMENTALISME FUNÉRAIRE CERNY

Comme le révèlent les analyses qui précèdent, ces nouveaux usages sociaux et funéraires ne s'établissent probablement pas sur un fondement traditionnel unique. Les facteurs génétiques à l'origine de ces mutations doivent conjuguer plusieurs phénomènes, parmi lesquels:

- une part importante liée aux mutations socioéconomiques;
- des composantes engendrées par les impacts des contacts interculturels;
- et les conséquences d'une possible acculturation avec des groupes tardi-mésolithiques.

Le fonds danubien traditionnel et ses mutations

Même si une partie notable des nouvelles pratiques s'avère en rupture avec les traditions immédiatement antérieures, l'héritage du fonds traditionnel d'ascendance danubienne demeure présent et bien marqué. Hors contexte monumental, les usages touchant les inhumations se prolongent pour la fraction de population plus "ordinaire": corps déposé en position repliée dans une simple fosse, pas ou peu de véritable cimetière. Le lieu funéraire d'implantation des nécropoles monumentales est choisi au cœur du terroir des ancêtres, voire sur le lieu sacré que constitue l'emplacement de leur village. Le schéma des premiers monuments s'inspire enfin très probablement de la maison morte, c'est-à-dire des vestiges de la maison des ancêtres.

Certains caractères plus démarqués de la tradition danubienne peuvent résulter de transformations économiques et de mutations de la structure sociale. C'est ainsi que le dépôt de certains outils comme les tranchets ou pics-ciseaux dans les tombes monumentales traduit vraisemblablement une adaptation à de nouveaux besoins liés aux installations sur des terres plus diversifiées, notamment sur les plateaux. C'est peut-être ensuite la dispersion de l'habitat qui engendre une plus forte nécessité de rassemblement communautaire et la volonté d'affirmer l'identité collective par un lieu funéraire spécifique. C'est enfin l'apparition, au sein du groupe, de personnages dotés d'un statut particulier et très probablement d'une autorité, qui se prolonge par une différence de traitement entre les défunts à qui sont dus des égards spécifiques, et le reste de la population.

Contacts, échanges et rapports interculturels

Les mutations constatées peuvent-elles être imputées à un simple phénomène d'évolution socio-économique au sein des groupes de populations Cerny? Il est plus vraisemblable qu'elles apparaissent et se développent dans le contexte d'interactions complexes entre groupes de cultures différentes. Et, à défaut de témoignages détaillés sur la nature de ces relations, les objets placés en dépôt dans les sépultures révèlent l'existence de contacts, d'échanges et de diverses influences.

Matières échangées par trocs successifs ou présents de valeur offerts lors de certains protocoles, bien des objets proviennent de contrées éloignées occupées par d'autres groupes culturels. D'autres, comme les vases céramiques, révèlent les impacts d'influences étrangères: on retrouve en contexte sépulcral nombre de poteries mêlant des éléments culturellement hétérogènes de forme et de style décoratif. Tous ces objets, tantôt en raison de leur origine géographique (coquillages), tantôt par leur style spécifique (poterie), révèlent trois sphères de contacts principales:

- un milieu occidental: celui qui, intégrant la zone Chambon, s'ouvre sur la zone atlantique où naît un monumentalisme funéraire chronologiquement proche;
- un milieu méridional: celui de l'axe Saône-Rhône formant lien avec le monde Chasséen et la Méditerranée;
- un milieu nord-oriental: celui du monde Rössen de l'est de la France et des régions rhénanes.

Une possible acculturation entre substrat mésolithique et substrat danubien

L'adoption d'une aire funéraire spécifique bien caractérisée ne correspond pas aux usages des premières populations néolithiques du Bassin parisien; elle peut cependant prolonger des traditions déjà bien établies dans les cultures rubanées plus orientales. L'amplification du caractère démonstratif de ces cimetières dans le paysage, notamment avec la monumentalité, représente en revanche un changement fondamental. Le concept de véritable cimetière, bien défini dans l'espace et révélant une diversité d'architectures et de rites funéraires, est attesté dans le Mésolithique.

Il en est de même de l'inhumation en position allongée sur le dos qui, plutôt rare au Néolithique ancien, s'avère fréquente dans la tradition mésolithique. L'accompagnement du défunt par des armatures de flèches, équipement de chasseur, révèle une symbolique peu liée à l'économie de communautés agricoles, et paraît accentuer au Cerny le poids d'une composante autochtone dont les ancêtres étaient profondément enracinés dans des traditions de chasseurs-cueilleurs. On voit aussi resurgir dans l'outillage en silex certains instruments et une technique de taille courants durant la fin du Mésolithique.

M. Midgley avait observé que des phénomènes similaires marquaient l'apparition et le développement des nécropoles à tumulus allongés des milieux TRBK d'Europe du Nord. Les constats faits sur les marges septentrionales du monde danubien incitaient à voir dans ces nécropoles le résultat d'une « fusion d'éléments sociaux et culturels » entre autochtones et paysans danubiens (Midgley 1997; 2000).

Les indices révélés par les nécropoles Cerny nous avaient également conduits à envisager l'hypothèse que l'une des composantes constitutives de ces groupes Cerny s'établisse sur une acculturation entre groupes néolithiques antérieurs de pasteurs-agriculteurs et reliquat persistant de populations mésolithiques de chasseurscueilleurs (ill. 13; Duhamel 1997, p. 447). Cette "fusion" se produirait durant les temps de formation de la culture de Cerny, c'est-à-dire quand les populations néolithiques s'implantent assez densément sur les plateaux, sur des types de sols autrefois délaissés, et où des implantations mésolithiques ont pu perdurer. Il y aura donc lieu de chercher à mieux caractériser ces « synthèses originales entre tradition autochtone et système danubien » (Jeunesse 2001, p. 9).

CONCLUSIONS ET VOIES DE RECHERCHE

L'étude des nécropoles de type Passy n'en est qu'à ses débuts, et il est probable que les recherches futures viendront modifier certaines des conceptions adoptées aujourd'hui trop rapidement. Mais les fructueux enseignements qui découlent déjà de ces travaux renouvellent les approches antérieures, non seulement en ce qui concerne les pratiques funéraires, mais aussi quand il s'agit d'aborder les sociétés et leur comportement (d'ordre spirituel ou symbolique).

Ces nécropoles monumentales témoignent de groupes sociaux plus structurés et déjà hiérarchisés. Espaces funéraires réservés, elles sont aussi des lieux de rassemblement et de commémoration: elles marquent un territoire dont elles constituent un centre symbolique, identifiant et fédérateur. Leur émergence se produit dans un contexte, quasi "supra-culturel", de transformations économiques et de développement des échanges, durant une période où s'amorcent de

profondes mutations sociales. C'est ainsi qu'à compter du milieu du ve millénaire, dans des cadres culturellement différenciés mais socialement similaires, se développe progressivement un monumentalisme funéraire qui couvrira une grande partie de l'Europe. De la même manière et dans les mêmes temps, se répand l'habitude de déposer les morts dans une fosse coffrée: à l'ouest, coffres du groupe de Chambon, probablement sous tumulus de matériaux meubles (Joussaume 1999, p. 60) ou cistes de type Chamblandes à l'est (Moinat 1998; 2001, p. 24), ces deux ensembles présentant de nombreux points communs avec les fosses funéraires coffrées du Cerny. L'apparition de ces nouvelles pratiques pourrait être liée à une fusion définitive entre populations d'ascendance danubienne et substrat autochtone mésolithique persistant. Il s'agirait alors d'un vaste mouvement d'acculturation entre deux sphères en interaction (Jeunesse 1997a, p. 38). Le débat spatio-temporel a jusqu'ici été engagé vainement: quelles sont, et où éclosent, les plus anciennes manifestations du monumentalisme funéraire? Y a-t-il apparition spontanée dans plusieurs sphères culturelles ou peut-on suivre un courant de diffusion? Les longs tumulus à coffre de la facade atlantique sont-ils antérieurs aux monuments de type Passy? L'insuffisance des données chronologiques fiables et le déséquilibre des informations entre zones géographiques ne permettent pas encore de répondre à ces questions.

La signification des nouvelles coutumes funéraire est multiple. À travers des pratiques codifiées se reflètent pour une part les modes de vie et certaines formes de l'économie, mais aussi l'organisation sociale, les usages et les systèmes de valeur ancrés dans les traditions des communautés. Ces composantes interagissent entre elles. Ainsi une « idéologie funéraire fortement marquée par la relation au monde sauvage se met en place dans une société dont l'économie continue de reposer presque exclusivement sur l'exploitation des espèces domestiques » (Jeunesse 1997a, p. 145). Les symboles jouent aussi très vraisemblablement un rôle important, que soulignent les lieux choisis pour l'installation de la nécropole, le caractère démonstratif des monuments, les objets déposés auprès du défunt... L'hypothèse d'une fusion de deux traditions pourra peut-être faire l'objet d'un test si l'on développe les recherches anthropologiques

sur les groupes de population, à supposer que ceux-ci soient dotés de caractères spécifiques. Et l'étude génétique d'individus inhumés dans les monuments d'une même nécropole devrait permettre de mettre en évidence de possibles relations familiales au sein du groupe des "privilégiés", ceux qui se voient attribuer une sépulture monumentale.

Que deviennent ces architectures funéraires postérieurement au Cerny? Dans l'état actuel de nos connaissances sur les régions concernées, aucune postérité ne leur est connue. Ceci pourrait ne traduire qu'une carence d'informations: qui pouvait évoquer un monumentalisme funéraire Cerny avant 1985? Contrairement au développement assez continu des architectures funéraires sur la façade atlantique, les pratiques funéraires attestées pour le reste du Néolithique moyen en Bassin parisien ne présentent aucun lien avec les traditions des nécropoles monumentales. Il faudra attendre la fin de cette période pour que se développent de façon patente et un monumentalisme mégalithique, et les sépultures collectives, phénomènes dont les prémices paraissaient pouvoir s'ancrer dans les sépultures de type Passy.

Résumé

Quelques siècles après l'installation des premières communautés sédentaires paysannes se produisent de profondes mutations économiques et sociales. Et, peu avant 4500 av. J.-C., émerge une structure sociale déjà hiérarchisée qui se développera durant le Néolithique moyen. En sud-est du Bassin parisien, ces modifications du comportement des groupes néolithiques se traduisent par des pratiques funéraires liées à l'apparition et au développement d'impressionnantes nécropoles monumentales en milieu Cerny. Celles-ci fournissent un observatoire particulièrement révélateur des attitudes collectives et de leur fondement idéologique.

Les rites nouveaux se démarquent ostensiblement de la tradition antérieure. Ils permettent d'esquisser les contours de communautés dotées d'une autorité et regroupant sur un territoire les populations de hameaux dispersés. Comme l'enceinte qui lui est souvent associée, la nécropole monumentale est implantée au cœur alluvial du terroir ancestral. Œuvre collective de caractère ostentatoire, elle est lieu de rassemblement et exprime l'identité du groupe. Les personnages de rang, seuls, y sont inhumés, dans des sépultures coffrées, et souvent accompagnés des attributs de leur rang.

Ces pratiques prolongent certains caractères de la tradition antérieure, mais les mutations observées s'ancrent dans des interactions avec les cultures périphériques. Ces dernières demeurent cependant insuffisantes pour en fonder la genèse. Et des constats répétés incitent à envisager une acculturation entre populations néolithiques d'ascendance danubienne et groupes tardi-mésolithiques ayant persisté sur certaines zones de plateau.

BIBLIOGRAPHIE

Augereau, Mordant 1993: AUGEREAU (A.), MORDANT (D.). — L'Enceinte néolithique Cerny des Réaudins à Balloy (Seine-et-Marne). *In: Paléoenvironnement et actualités:* actes des journées archéologiques d'Île-de-France, Meaux, 1991. Nemours: Groupement archéologique de Seine-et-Marne, 1993, p. 97-109, 7 fig. (Mémoires du GASM; 1).

Boujot et al. 1998: BOUJOT (C.), CASSEN (S.), AUDREN (C.), ANDERSON (P.), MARCHAND (G.), GOUEZIN (P.). — Prélude à l'étude des tertres funéraires néolithiques d'Armorique-sud. *In: Le Néolithique du centre-ouest de la France*: actes du XXI^e colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers 14-16 oct. 1994. Chauvigny: Association des publications chauvinoises, mémoire XIV, 1998, p. 149-167, 10 fig.

Carré 1986a: CARRÉ (H.). — Spatules, statuettes, état de la pensée et culte au Néolithique. *In*: actes du 13^e

colloque interrégional sur le Néolithique, Metz, 1984. Dossiers d'archéologie française, n° 41, 1986, p. 145-150, 5 fig.

Carré 1986b: CARRÉ (H.). — Passy, histoire d'un mégalithe. *In: Actes du congrès de l'association bourguignonne des sociétés savantes*. Villeneuve-sur-Yonne, 1986, p. 19-22.

Carré 1995 : CARRÉ (H.). — La céramique des sépultures des monuments de Passy (Yonne) - Rites funéraires et réflexions sur l'aspect figuratif. *In*: *Actes du XIX*e colloque interrégional sur le Néolithique, Amiens, 1992. Numéro spécial de la *Revue archéologique de Picardie*, 9, 1995, p 63-81, 14 fig.

Carré et al. 1996 : CARRÉ (H.), FONTON (M.), DUHAMEL (P.). — La Nécropole monumentale néolithique de Passy (Yonne). In: MOHEN (J.-P.) dir. — La Vie préhistorique: compl. des actes du XXIII° congrès préhistorique de France, 1989. Dijon: Faton, 1996, p. 436-439, photo et 2 fig.

Chambon 1997: CHAMBON (P.). — La Nécropole de Balloy "Les Réaudins". Approche archéo-anthropologique. *In*: **Constantin, Mordant, Simonin 1997**, p. 489-498, 8 fig.

Chambon, Lanchon 2001: CHAMBON (P.), LANCHON (Y.). — Les Structures sépulcrales de la Porte aux Bergers (Vignely, Seine-et-Marne). *In*: **Chambon, Leclerc 2001**, p. 25, 26.

Chambon, Leclerc 2001: CHAMBON (P.), LECLERC (J.) dir. — Pratiques funéraires du Néolithique ancien et moyen (en France septentrionale et dans les régions limitrophes, entre 5 000 et 3 500 environ av. J.-C.). Saint-Germain-en-Laye: Musée des antiquités nationales, 2001, 51 p. (Résumés des communications, 2001).

Chancerel, Desloges 1998: CHANCEREL (A.), DESLOGES (J.). — Les Sépultures pré-mégalithiques de Basse-Normandie. *In*: **Guilaine 1998**, p. 91-106, 5 fig., 2 photos (Collection des Hespérides).

Constantin, Mordant, Simonin 1997: CONSTANTIN (C.), MORDANT (D.), SIMONIN (D.) dir. — La Culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique: actes du colloque international de Nemours, 1994. Nemours: APRAIF, 1997. 740 p. (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France; 6).

Culture de Cerny 1994: *La Culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique.* 6° colloque international de Nemours, 1994. Résumés des communications, Nemours: APRAIF, Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 1994. 100 p., ill.

Dagobert, Petit, Duhamel à paraître: DAGOBERT (C.), PETIT (C.), DUHAMEL (P.). — Approche géoarchéologique de la nécropole monumentale d'Escolives-Sainte-Camille (Yonne): un site en bordure de chenal de l'Yonne à l'époque néolithique. *In: Actes du XXVe colloque interrégional sur le Néolithique*, Dijon, 2001. À paraître.

Delor *et al.* **1997**: DELOR (J.-P.), GENREAU (F.), HEURTAUX (A.), JACOB (J.-P.), LEREDDE (H.), NOUVEL (P.), PELLET (C.). — L'Implantation des nécropoles monumentales au sud du Bassin parisien. *In*: **Constantin, Mordant, Simonin 1997**, p. 381-395, 19 fig.

Deloze 1987: DELOZE (V.). — Contexte géologique de deux sites archéologiques du Sénonais (Passy et Villeneuve-la-Guyard). Interrelations entre la nappe alluviale de l'Yonne et les implantations archéologiques. Centre des sciences de la Terre de l'université de Bourgogne, en collab. avec la Direction régionale des antiquités préhistoriques de Bourgogne, 1987. 45 p., 38 fig. et 11 annexes granulométriques.

Deroletz 1985a: DEROLETZ (C.). — Où se trouvent les gisements? Apport de la géologie. *In: Inventaire archéologique de la vallée de l'Yonne. Rapport préliminaire sur les travaux menés en 1985*. Contrat de plan État-Région, Conseil régional de Bourgogne, Direction régionale des

affaires culturelles de Bourgogne, Direction des antiquités préhistoriques et historiques, 1985. 6 p., 4 fig.

Deroletz 1985b: DEROLETZ (C.). — Premiers résultats de l'étude géologique. *In*: DUHAMEL (P.). — *Nécropole et habitats de la boucle de Passy-Véron (Yonne). Rapport de sauvetage programmé 1985*. Dijon: Direction des antiquités préhistoriques de Bourgogne, 1985, 6 p., 8 fig.

Desloges 1997: DESLOGES (J.). — Les Premières architectures funéraires de Basse-Normandie. *In*: **Constantin, Mordant, Simonin 1997**, p. 515-539, 34 fig.

Dron, San Juan 1992: DRON (J.-L.), SAN JUAN (G.). — Ernes-Condé-sur-lfs (Calvados): habitat puis nécropole au Néolithique moyen. Présentation liminaire. *In:* Paysans et bâtisseurs. L'émergence du Néolithique atlantique et les origines du Mégalithisme: actes du XVII^e colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, 1990. Rennes, 1992, p. 30-42, 11 fig. (Suppl. à la Revue archéologique de l'Ouest; 5).

Duhamel 1996: DUHAMEL (P.). — *Une Nécropole monumentale néolithique Cerny? à 89 - Escolives-Sainte-Camille « La Pièce de l'Étang ».* Rapport de diagnostic archéologique. Dijon: Service régional de l'archéologie, 1996. 35 p., 17 fig.

Duhamel 1997: DUHAMEL (P.). — La Nécropole monumentale de Passy (Yonne): description d'ensemble et problèmes d'interprétation. *In*: **Constantin, Mordant, Simonin 1997**, p. 397-448, 34 fig.

Duhamel *et al.* **1998** : DUHAMEL (P.), MIDGLEY (M.), BUVOT (P.), PRESTREAU (M.). — *La Nécropole monumentale néolithique Cerny? d'Escolives-Sainte-Camille « La Pièce de l'Étang » (Yonne)*. Rapport de fouille archéologique 1998. Dijon : Service régional de l'archéologie de Bourgogne, 1998. 40 p., 21 fig.

Duhamel, Midgley 1999: DUHAMEL (P.), MIDGLEY (M.). — La Résidence des morts au Cerny: enceintes, monuments et "contenants funéraires": réflexions sur l'architecture des vivants et les demeures des morts. *XXIV*e colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 1999. Résumés des communications, 1999.

Duhamel, Mordant 1997: DUHAMEL (P.), MORDANT (D.). — Les Nécropoles monumentales Cerny du bassin d'Yonne. *In*: **Constantin, Mordant, Simonin 1997**, p. 481-488, 3 fig. (Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France; 6).

Duhamel, Prestreau 1991: DUHAMEL (P.), PRESTREAU (M.). — La Nécropole monumentale néolithique de Passy dans le contexte du gigantisme funéraire européen. *In: La région Centre, carrefour d'influences au Néolithique*: actes du XIV^e colloque interrégional sur le Néolithique, Blois, 1987. Argenton-sur-Creuse, 1991, p. 103-117, fig. 1-10 (Suppl. au Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois).

Duhamel, Prestreau 1997: DUHAMEL (P.), PRESTREAU (M.). — Émergence, développement et

contacts de la société Cerny en bassin d'Yonne. Point des connaissances et voies de recherche. *In*: **Constantin, Mordant, Simonin 1997**, p. 111-134, 18 fig.

Guilaine 1998: GUILAINE (J.) dir. — *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9 000-3 500 av. n.e.).* Séminaire du Collège de France. Paris: Errance, 1998. 206 p., fig. et photos (Collection des Hespérides).

Guilaine 1999: GUILAINE (J.) dir. — *Mégalithismes de l'Atlantique à l'Ethiopie*. Séminaire du Collège de France. Paris: Errance, 1999. 224 p. (Collection des Hespérides).

Jeunesse 1997a: JEUNESSE (C.). — Pratiques funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles danubiennes 5500-4900 av. J.-C. Paris: Errance, 1997. 168 p., 44 fig.

Jeunesse 1997b: JEUNESSE (C.). — Les Pratiques funéraires de la culture de Cerny et le "Mittelneolithikum" du domaine rhénan. *In*: **Constantin, Mordant, Simonin 1997**, p. 543-556, fig. 1-4.

Jeunesse 2001: JEUNESSE (C.). — Le Système funéraire du Néolithique danubien et son influence sur les cultures mitoyennes de l'Europe du Nord-Ouest (5 300-4 500). *In*: **Chambon, Leclerc 2001**, p. 7-10.

Joussaume 1999 : JOUSSAUME (R.). — Le Mégalithisme du centre-ouest de la France. *In* : **Guilaine 1999**, p. 59-746, 6 fig.

Labriffe 1985: LABRIFFE (P.-A. de). — Les Sépultures danubiennes dans le Bassin parisien. Mémoire de maîtrise, Université de Paris I, UER d'art et d'archéologie, 1985.

Labriffe 1992: LABRIFFE (P.-A. de). — Les Sépultures de tradition danubienne dans la vallée de l'Aisne (approche synthétique). *In: Actes du XF colloque interrégional sur le Néolithique*, Mulhouse, 1984. 1992, p. 63-78.

Lambot 1996: LAMBOT (B.). — Marne-Ardennes: Prospections aériennes. *In: Bilan scientifique 1994*. Direction régionale des affaires culturelles Champagne-Ardenne, Service régional de l'archéologie, 1996, p. 100-105, fig. 62, 63.

Lanchon et al. 1995: LANCHON (Y.), ALLARD (P.), ANDRE (M-F.), BOSTYN (F.), BRUNET (P.), CHAMBON (P.), LAFAGE (F.), PRAUD (Y.), VALERO (C.). — Vignely, La Porte aux Bergers (Seine-et-Marne). Bilan scientifique régional d'lle-de-France 1994. Direction régionale des affaires culturelles, 1995, p. 89-91, 2 fig.

Lanchon et al. à paraître: LANCHON (Y.), BRUNET (P.), BRUNET (V.), CHAMBON (P.). — Fouille de sauvetage d'un monument funéraire et d'une enceinte néolithique à Vignely « La Noue Fenard » (Seine-et-Marne): premiers résultats. In: Actes du xxve colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon, 2001. À paraître.

Leclerc 1999: LECLERC (J.). — Un Phénomène associé au mégalithisme: les sépultures collectives. *In*: **Guilaine 1999**, p. 23-40, 4 fig.

Leclerc 2001: LECLERC (J.). — Sépulture collective, espace sépulcral collectif. *In*: **Chambon, Leclerc 2001**, p. 49, 50.

Lecornué 2002: LECORNUÉ (J.). — Les Pratiques funéraires au Cerny. Étude des sépultures et des nécropoles monumentales au sud-est du Bassin parisien. Mémoire de maîtrise, université de Dijon, UFR des Sciences humaines, 2002, vol. 1: 140 p., 63 fig.; vol. 2: inventaires, 46 fig. et 8 tableaux.

Leroux 1999: LEROUX (C.-T.). — Réflexions autour d'une chrono-typologie du mégalithisme armoricain des v^e et IV^e millénaires av. J.-C. *In*: **Guilaine 1999**, p. 43-55, 5 fig.

Masset 1997: MASSET (C.). — Les Dolmens. Sociétés néolithiques et pratiques funéraires. Paris: Errance, 2^e éd., 1997. 176 p., fig. et photos.

Midgley 1985: MIDGLEY (M. S.). — *The Origin and Function of the Earthen Long Barrows of Northern Europe*. Oxford, 1985. 330 p., 69 fig. (BAR International Series; 259).

Midgley 1997: MIDGLEY (M. S.). — The Earthern long barrow phenomenon of Northern Europe and its relation to the Passy-type monuments of France. *In*: **Constantin, Mordant, Simonin 1997**, p. 679-685, 3 fig.

Midgley 2000: MIDGLEY (M. S.). — The Earthern Long Barrow Phenomenon in Europe. Creation of Monumental Cemeteries. Praha, 2000, p. 255-265, 7 fig. (Pamatky archeologické; Supplementim 13).

Midgley et al. 1997: MIDGLEY (M.), BUVOT (P)., DUHAMEL (P.), PRESTREAU (P.) avec la collab. de DELOR (J.-P.). — La Nécropole monumentale néolithique Cerny? d'Escolives-Sainte-Camille (Yonne). Rapport de fouille archéologique 1997. Dijon, Service régional de l'archéologie de Bourgogne, 1997. 27 p. et 26 fig.

Moinat 1998: MOINAT (P.). — Les Cistes de type Chamblandes. *In*: **Guilaine 1998**, p. 129-143.

Moinat 2001: MOINAT (P.). — Pratiques funéraires et gestes anecdotiques dans les sépultures du bassin lémanique, les exemples de Pully-Chamblandes et de Lausanne-Vidy. *In:* Chambon, Leclerc 2001, p. 24.

Mordant 1991: MORDANT (D.). — Le Site des Réaudins à Balloy (Seine-et-Marne). Premiers résultats. *In: Actes du xv^e colloque interrégional sur le Néolithique*, Châlons-sur-Marne, 1988. Châlons-sur-Marne: ARREPP, 1991, p. 33-43, 7 fig.

Mordant 1992: MORDANT (D.) dir. — Balloy 1992 « Les Réaudins » enceinte du Néolithique moyen culture de Cerny. Conseil général de Seine-et-Marne, Service départemental du Patrimoine, 1992. 285 p., 61 fig.

Mordant 1997: MORDANT (D.). — Le Complexe des Réaudins à Balloy: enceinte et nécropole monumentale *In*: **Constantin, Mordant, Simonin 1997**, p. 449-479, fig. 1-15.

Mordant 1998: MORDANT (D.). — Émergence d'une architecture funéraire monumentale (vallées de la Seine et de l'Yonne). *In*: **Guilaine 1998**, p. 73-88, 4 fig., 1 photo.

Müller et al. 1997: MÜLLER (F.), DUHAMEL (P.), AUGEREAU (A.), DEPIERRE (G.). — Une Nouvelle nécropole monumentale Cerny à Gron "Les Sablons" (Yonne). In: Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine: actes du XXII° colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 1995. Strasbourg: APRAA, 1997, p. 103-133, 11 fig. (Suppl. aux Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace; 3).

Pautreau, Farago-szkeres, Mornais 2002: PAUTREAU (J.-P.), FARAGO-SZKERES (B.), MORNAIS (P.). — La Nécropole néolithique de La Jardelle à Dissay (Vienne, France). *In: Origine et développement du mégalithisme de l'ouest de l'Europe*: colloque international, Bougon, 2002, p. 187-189, 1 fig (résumés des communications 2002).

Peyre et al. 1992: PEYRE (E.), FONTON (M.), DELNEUF (M.), BERNARDINI (O.). — La Sépulture "Grossgartach" de la Sablonnière à Passy (Yonne): aspects anthropologiques. In: Actes du XF colloque interrégional sur le Néolithique, Mulhouse, 1984. Direction des antiquités préhistoriques d'Alsace, Société d'histoire de la Hochkirch, Association Internéo, 1992, p. 131-139, 4 fig., 2 tableaux.

Prestreau 2002: PRESTREAU (M.). — Enceintes néolithiques de Bourgogne: bilan et axes de recherche. *Revue archéologique de l'Est*, 51, 2001-2002. 2002, p. 429-449, 7 fig.

Prestreau 2004: PRESTREAU (M.). — Un Habitat du Néolithique moyen I à Molinons (Yonne). *Revue archéologique de l'Est*, 52, 2004, p. 5-18.

Prestreau, Duhamel 1991: PRESTREAU (M.), DUHAMEL (P.). — Témoins de contacts interculturels tardidanubiens dans le sud-est du bassin parisien. *In: La région Centre, carrefour d'influences au Néolithique*: actes du XIV^e colloque interrégional sur le Néolithique, Blois, 1987. Argenton-sur-Creuse, 1991, p. 91-101, 6 fig. (Suppl. au Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois).

Richard 1986: RICHARD (G.). — La Sépulture néolithique des "Marsaules", commune de Malesherbes (Loiret) et les sépultures sous dalle du groupe Essone-Juine. *Revue archéologique du Loiret*, 12, 1986, p. 15-34.

Richard, Vintrou 1980 : RICHARD (G.), VINTROU (J.). — Les Sépultures néolithiques sous dalles des "Marsaules" et de "La Chaise" à Malesherbes (Loiret): le problème de leur appartenance culturelle. *In: Actes du colloque interrégional sur le Néolithique de l'est de la France*, Châlons-sur-Marne, 1979. 1980, p. 175-181 (n° spécial de *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne*, 1980).

Sidéra 1997: SIDÉRA (I.). — Le Mobilier en matières dures animales en milieu funéraire Cerny: symbolisme et socio-économie. *In*: **Constantin**, **Mordant**, **Simonin 1997**, p. 499-513, 11 fig.

Sidéra 2001: SIDÉRA (I.). — Statut de la chasse, statut du chasseur au Néolithique ancien et moyen. *In*: **Chambon, Leclerc 2001**, p. 21.

Simonin *et al.* **1997** : SIMONIN (D.), BACH (S.), RICHARD (G.), VINTROU (J.). — Les Sépultures sous dalle de type Malesherbes et la nécropole d'Orville. *In*: **Constantin, Mordant, Simonin 1997**, p. 341-379, 29 fig.

Tresset 1997: TRESSET (A.). — L'Approvisionnement carné Cerny dans le contexte néolithique du Bassin parisien. *In*: **Constantin, Mordant, Simonin 1997**, p. 299-314, 10 fig.

Valais 1995: VALAIS (A.). — Deux bâtiments atypiques associés à du matériel Cerny (Herblay, Val-d'Oise). *In*: BILLARD (C.) dir. — *Actes du xxe colloque interrégional sur le Néolithique*, Evreux, 1993. Rennes, 1995, p. 57-63 (Suppl. à la Revue archéologique de l'Ouest; 7).

Verbrugghe 1997: VERBRUGGHE (G.). — Pont-sur-Seine "Le Clageolet". *In: Bilan scientifique 1995*. Direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne, Service régional de l'archéologie, 1997, p. 46-48, fig. 17-18.

Verjux 1998: VERJUX (C.). — Des bâtiments circulaires du Néolithique moyen à Auneau (Eure-et-Loir) et Orval (Cher). Note préliminaire. *Revue archéologique du Centre*, 37, 1998, p. 179-190, 5 fig.

Verjux, Dubois 1996: VERJUX (C.), DUBOIS (J.-P.). — Sépultures et bâtiment néolithiques à Auneau (Loir-et-Cher). *Internéo* 1, journée d'information du 23 novembre 1996, Paris. Association pour les études interrégionales sur le Néolithique, 1996, p. 71-91, 5 fig.

Villes, Zangatto 1996: VILLES (A.), ZANGATO (E.). — Pont-sur-Seine "Le Clageolet", "Gravion". *In: Bilan scientifique 1994*. Direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne, Service régional de l'archéologie, 1996, p. 34-36, fig. 17.

